

Le Syndicat d'Initiative, le Centre Culturel et l'Administration Communale ont le plaisir de vous présenter le

Concert du Nouvel An

Dimanche 26 janvier 2020
15h00

Palais de Plume

(RUE HAUTE, 8 À ITTRE) P.A.F. : 5 euros

Première partie
L'Harmonie Royale de Floreffe
Direction : S. Nardi

Seconde partie
La RHCV
(Royale Harmonie communale de Virginal)
Direction : P. Lambert

Organisation et informations : Syndicat d'Initiative - 067/64 87 74 siti.ittre@skynet.be

Du vendredi 7 février au dimanche 8 mars
Centre Culturel d'Ittre
(Espace Bauthier)
Georges Lemaître,
le maître du BIG BANG
(Exposition et conférence)

Georges Lemaître, père de la cosmologie moderne et surnommé « le fameux scientifique belge » par les américains, était une personnalité hors du commun et haute en couleurs. Physicien, mathématicien et prêtre, il fut le premier, dès 1927, à ébaucher une théorie de l'origine de l'Univers : la théorie de l'atome primitif, connue aujourd'hui sous le nom de Big Bang.

Durant 1 mois, vous aurez l'occasion de venir découvrir cet homme assez exceptionnel (dont la nièce habite à Ittre) à travers une exposition qui nous a été prêtée par les Archives Georges Lemaître de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve et qui sera installée à l'Espace Bauthier.



Inauguration lors d'une soirée placée sous le signe des étoiles

Pour inaugurer cette exposition, le Centre culturel vous propose une soirée thématique « Sous les étoiles » durant laquelle vous pourrez, non seulement, rencontrer les conservateurs des Archives Georges Lemaître, mais aussi, participer à une observation du ciel étoilé animé par BW Astronomie, un club d'astronomie amateur qui a pour but de donner accès à l'astronomie sous toutes ses formes aux débutants et aux astronomes amateurs de tout âge. Une conteuse illustrera la réalité scientifique des astronomes par des récits imaginaires.

Un repas sous le firmament pour ceux qui le souhaitent

Afin de ne pas vivre ces expériences le ventre vide, il vous sera aussi possible de prendre un repas sous les étoiles (habillez-vous chaudement !) avant de partir à la découverte du ciel étoilé qui nous surplombe.

PROGRAMME

Vendredi 7 février : Soirée sous les étoiles (Vernissage, repas et observation des étoiles)

18h00 : Présentation de l'exposition et rencontre avec les conservateurs des archives Georges Lemaître

19h00 : Repas sous les étoiles (PAF : 9€/personne. Réservation obligatoire via le Centre Culturel avant le 03/02/2020)

20h30 : Observation des étoiles avec les membres du club BW Astronomie et une animatrice de la maison du Conte du Brabant wallon pour un échange poético-scientifique.

Dimanche 1 mars : Projection cinéma et conférence

14h30 : projection du film "La fièvre des particules", entrecoupée d'interactions avec le public.

Accès à l'exposition : les samedis et dimanches de 13h à 17h (du 8 février au 8 mars 2020)

Infos et réservation du repas :

Centre culturel d'Ittre
067/ 64 73 23
ou info@ittreculture.be

ITTRE CULTURES

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION CULTURELLE DES OPÉRATEURS ITTROIS, DANS VOS BOITES AUX LETTRES MI-JANVIER

Saison 2019/2020
Ittre Cultures
De janvier à août 2020

HEPTONE
La Valette THEATRE
café FOC
ZIKZAK
Musique Class'ittre
Musée Marthe Donas

centre culturel d'Ittre
Programmation Janvier en pages 4 et 5

« La fièvre des particules », projection-conférence

Pour terminer le mois en beauté, un dernier rdv vous est proposé le dimanche 1er mars avec la projection commentée du film « La fièvre des particules », en présence d'experts en physique, dont des membres de la Collaboration CMS au CERN.



Centre Culturel d'Ittre (Salle Planchette)
Remue-méninges à Ittre



DÉFI « ZERO DECHET SAUVAGE » : consultez les articles en p.2

NOUVEAUTÉ : ATELIERS « HOME ORGANISING ». Infos en en p.3

CONFÉRENCE : LE CYBER HARCÈLEMENT. Voir en p.3

CINÉ-SOUPÉ : « GRÂCE À DIEU ». Infos en p.5

RETROUVEZ « LE MOT DU VÉTO » en p.6

BULLETIN COMMUNAL AU CENTRE DE CE NUMÉRO



Etes-vous prêts à relever un défi en 2020 ?

Celui de faire de votre quartier la plus grande zone « Zéro déchet sauvage » du village

Les Ambassadeurs de Propreté i3 vous proposent un nouveau défi : AGIR ENSEMBLE pour moins de déchets dans la nature. Une action qui s'appuie sur nous les habitants d'Haut-Ittre/Ittre/Virginal, ainsi que sur la vie associative de notre belle commune, nos entrepreneurs et notre administration communale. Voici donc le plan 2020 pour réaliser ce défi à l'horizon 2021-2022.

ILS ONT DÉJÀ RELEVÉ LE DÉFI !

Dans l'édition d'octobre du Petit Tram, les Ambassadeurs de Propreté i3 (API3) vous informaient d'une nouvelle approche dans la lutte contre les déchets sauvages : l'implication volontaire des habitants dans le maintien de la propreté de leur quartier. Cette initiative a été rendue possible grâce à un partenariat établi avec les services de la Commune. C'est ainsi que des ramassages citoyens des déchets, appelés "Mon quartier, c'est dans la poche", ont été réalisés et planifiés là où des habitants ont soutenu la démarche : Le Sart le 20 octobre 2019, Haut-Ittre le 10 novembre 2019, et prochainement Huleu le 26 janvier ainsi qu'Ittre-Centre le 1er mars 2020.

UNION DES EFFORTS, RENCONTRE ET CONVIVIALITÉ

Pas moins de 13 habitants et 2 sponsors sont venus soutenir les 8 Ambassadeurs et nos responsables communaux pour nettoyer les deux premiers quartiers de leurs déchets sauvages. Et chacune de ces opérations de nettoyage s'est

terminée par un moment de convivialité autour d'un verre et d'une bonne soupe, généreusement offerts par un commerçant de la commune. Prendre du plaisir et resserrer les liens entre les habitants sont en effet les concepts au centre de ces actions.

RESTER MOBILISÉ SUR LE LONG TERME

Les Ambassadeurs de Propreté i3 sont conscients de la difficulté que peut représenter pour certains d'entre nous le ramassage de déchets jetés par d'autres. Ils sont conscients de l'étendue géographique de l'entité communale. Ils sont aussi conscients des efforts et du temps nécessaires pour gagner la bataille de la réduction du flux amont des déchets dans la nature. C'est pourquoi ils ont imaginé 4 éléments de solution pour obtenir un environnement propre durablement. Mais cela ne pourra se faire qu'avec votre participation.

LES 4 PILIERS D'ACTION PROPOSÉS SONT :

- **Nettoyage** : création d'une synergie entre les habitants et les Am-

bassadeurs de Propreté i3 de chaque quartier de l'entité Ittre, Haut-Ittre, Virginal pour réaliser (à terme) quatre fois par an et par quartier une opération "Mon quartier c'est dans la poche".

- **Prévention** : des panneaux de sensibilisation seront placés à chaque entrée des voies de pénétration de la Commune. Une partie des messages de ces panneaux seront préparés par les écoles de notre entité.

- **Communication** : des actions diverses seront menées lors des différentes activités culturelles/touristiques qui se déroulent dans le village durant l'année.

- **Partenariat** : Nous ne pourrions arriver que si chacun apporte sa petite pierre à l'édifice. L'objectif est que toutes ces actions viennent renforcer les initiatives déjà réalisées par la Commune, et notamment la collaboration rendue possible entre la population et le Service des Travaux via l'application "BetterStreet" qui nous permet de renseigner directement tout type de problème rencontré dans notre environnement. Ces actions reçoivent également le soutien du Syndicat d'Initiative et du Centre Culturel d'Ittre.

SEREZ-VOUS LES PROCHAINS À RELEVÉ LE DÉFI EN 2020 ?

Placez dès aujourd'hui votre quartier dans l'agenda ! En 2020, rele-

vez le défi que huit quartiers au minimum devront être nettoyés par leurs habitants et les Ambassadeurs. Chaque opération se déroulera un dimanche de 10h à 11h30 et sera suivie d'un moment de convivialité, dit "HappyTree", de 11h30 à 12h30.

LANCEZ-VOUS ! INSCRIVEZ VOTRE QUARTIER DANS L'AGENDA !

Vous habitez un de ces 10 quartiers : Samme, Bruyère, Rouge-Bouton, Jacquier, Fauquez, La Basse Hollande, Bilot, Asquempont, Haut-Ittre, Le Sart ? Alors inscrivez-vous via la page Facebook "Les Ambassadeurs de Propreté i3" ou auprès de Marie Wiewauters, Ambassadrice Propreté (mariewiewauters@hotmail.com) en précisant votre quartier, votre nom, le nombre de personnes que vous inscrivez et une des dates d'action suivantes selon ce qui vous convient le mieux : 29 mars, 26 avril, 17 mai, 7 juin, 30 août, 20 septembre et 4 octobre. Si vous habitez Huleu ou Ittre centre, vous pouvez également vous inscrire aux dates déjà planifiées avec vos voisins : Huleu le 26 janvier et Ittre-Centre le 1er mars. Seront sélectionnés en priorité les quartiers qui proposent le plus d'habitants. Tous les quartiers qui inscrivent au moins un habitant seront sélectionnés.

RETOUR SUR EXPÉRIMENTATION : UNE CONFÉRENCE-DÉBAT POUR EN PARLER

Dans le courant du mois de novembre 2020, en partenariat avec le Centre Culturel d'Ittre et la Commune, les API3 organiseront une conférence sur le thème des déchets sauvages à laquelle seront invités les habitants et un panel d'intervenants, notamment des forces vives de la commune (Vie associative, Agriculteurs, Entrepreneurs,...). Les résultats des actions API3 y seront aussi présentés et évalués pour consolider la démarche, et les personnes qui auront contribué au programme 2020 seront célébrées.

Guy Godeau et Emmanuel Gervy, pour les Ambassadeurs de Propreté i3

(Paul Dekocq, Emmanuel Gervy, Guy Godeau, Cédric Larcin, Anne Lucas, Clarisse Tissot, Didier Verboomen, Marie Wiewauters, Claire Willems)

Inscriptions :

mariewiewauters@hotmail.com

Page Facebook : Les Ambassadeurs de Propreté i3

Lire aussi dans cette même édition :

- Retour sur la 2^e opération Mon Quartier, C'est dans la Poche, Haut-Ittre, 10 novembre 2019

"Mon quartier, c'est dans la poche" tenue à Haut-Ittre le 10 novembre

Témoignage d'une participante

La seconde action de nettoyage organisée par les Ambassadeurs de la Propreté ittrois le 10 novembre a été réalisée avec succès. Le quartier de Haut-Ittre a été nettoyé par les Ambassadeurs accompagnés de 10 habitants dont un adolescent et quatre enfants. L'action s'est terminée par une délicieuse soupe et boissons offertes par le patron de la Brasserie des Artistes. Merci la Brasserie des Artistes !



Voici le témoignage de Madame Donis Linard, habitante de Haut-Ittre :

"J'ai participé à cette initiative citoyenne parce que c'est en posant des actes simples et concrets que nous donnons l'envie à nos enfants d'être attentifs à leur environnement. Preuve en est qu'en remontant la rue Ternia, un de mes jeunes voisins s'est

proposé spontanément à m'aider à "rendre la planète plus belle". Ensuite, je me suis procurée le matériel via le site BeWaPP, et mes petits enfants sont très fiers de se vêtir du gilet, d'enfiler le brassard, et la pince de ramassage rencontre un succès fou pour travailler pour la planète. Ils en parlent à leurs copains : l'effet papillon."

PETIT TRAM WWW.ITTRCULTURE.BE

Date de parution le 17/01/2020

Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L. 36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
Tél : 067/64 73 23
e-mail : info@ittrculture.be

Éditeur responsable : Nathalie Lourtie
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email (info@ittrculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 11/02/2020



GRAND PRIX DU JURY AUX « OURS D'ARGENT »

Grâce à Dieu

SOIRÉE CINÉMA

Au Théâtre de la Valette

Ma 28/01 à 20h

Entrée : 5 euros

Détails en page 5

Infos & réservations : Centre Culturel d'Ittre 067/64 73 23 - info@ittrculture.be

Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, très vite rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne.

Drame de François Ozon (France) 137 min - VOF

Entrées : 5€
Pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans : 3 €
Article 27 : 1,25€
Soupe : 5€ (sur réservation, servie à partir de 19h)

Infos et réservations :
Centre Culturel d'Ittre
067/64.73.23
ou info@ittrculture.be



LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale.

C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :
Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh

Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaitre, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Didier Verboomen, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Graphisme : Pascale Goffaux.
Coordination : Nathalie Lourtie
Rédaction : Olivia Kropiek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton. Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Impression : Rossel Printing Nivelles.

Ateliers « HOME ORGANISING » Au Centre Culturel d'Ittre par les Sœurs Poppins

A l'heure du Zéro déchet et de la rec'up, il était important que le métier de la construction et de la rénovation propose lui aussi une solution « consommer moins, mais mieux ». C'est dans cette optique que le Home Organising est né. Ce nouveau métier en provenance du Japon et du Canada, est apparu en 2010 en France. Il apporte une alternative innovante, par sa simplicité, aux traditionnels « travaux de rénovation ».

A travers un cycle de 5 ateliers d'initiation, le Centre Culturel d'Ittre vous propose de passer quelques moments en compagnie des Sœurs Poppins. Elles vous transmettront une méthode efficace et immédiate pour créer l'intérieur de vos rêves, sans travaux. Et pour approfondir la thématique, en plus du Home Organising (3 premiers ateliers), elles développeront 2 autres thèmes en lien avec le désencombrement, à savoir, la décoration et les couleurs dans l'intérieur.

gères et la gestion des « stocks », comme une véritable petite entreprise. Le Home Management (ou organisation familiale) est l'atelier qui vous fera gagner du temps au quotidien.
- **Date soirée : jeudi 20/2/2020 de 18h00 à 21h00**
ou
- **Date journée : Samedi 29/2/2020 de 9h30 à 12h30**

piers : Gérer les rappels, les listes et les factures à payer... simplement! Pour les archiver correctement.
- **Date soirée : jeudi 5/3/2020 de 18h00 à 21h00**
ou
- **Date journée : Samedi 14/3/2020 de 9h30 à 12h30**

ATELIER 4 : DÉCORATION
Je fais le choix d'un intérieur qui me ressemble. Apprenez les bases de la décoration selon quelques règles de

ATELIER 1 : HOME ORGANISING

Je me libère l'esprit de mes possessions. « Retourner à l'essentiel pour vivre mieux, avec moins » : Tout un art qui nous permet de chasser le superflu, pour ensuite mieux réorganiser le tout. Venez comprendre les causes de l'encombrement d'une maison et apprendre LA méthode qui vous permettra de passer à l'action très rapidement et d'aller jusqu'au bout! Désencombrer pour ne plus jamais ranger! Car le désordre ne se range pas, il s'élimine.
- **Date soirée : jeudi 6/2/2020 de 18h00 à 21h00**
ou
- **Date journée : Samedi 15/2/2020 de 9h30 à 12h30**



ATELIER 2 : HOME MANAGEMENT

Je me libère l'esprit des tâches ménagères. Organiser la circulation de la maison pour une réelle fluidité des déplacements. Apprendre à gérer son habitation, les tâches ména-

ATELIER 3 : OFFICE ORGANISING
Je me libère l'esprit des documents et papiers. Apprenez à maîtriser la gestion efficace des papiers sans y passer un temps fou. Gérer et trier ses papiers permet de se libérer l'esprit au quotidien. Le cycle des pa-

proportion et d'harmonisation de l'espace. Les trucs qui marchent à coup sûr et qui renforceront votre sentiment de confort dans votre intérieur. Cet atelier pourrait s'appeler « La déco pour les nuls » ou comment s'arranger avec l'essentiel.



- **Date soirée : jeudi 19/3/2020 de 18h00 à 21h00**
ou
- **Date journée : Samedi 28/3/2020 de 9h30 à 12h30**

ATELIER 5 : COULEURS

Je choisis la couleur en équilibre avec ma décoration et ma personnalité. Apprenez à maîtriser la couleur : sa théorie, ses techniques et ses règles de modification de l'espace. Cet atelier vous permettra de faire un choix mesuré, en fonction de votre intérieur et de votre personnalité, en respectant les associations et l'harmonisation afin d'obtenir la maison de vos rêves; belle et sereine. Un atelier certifié anti-morosité.

- **Date soirée : jeudi 2/4/2020 de 18h00 à 21h00**
ou
- **Date journée : Samedi 4/4/2020 de 9h30 à 12h30**

Tous les ateliers auront lieu au Centre Culturel d'Ittre (Espace Bauthier, Rue de la Montagne, 36). Le prix par atelier est de 25€/personne ou 40€/couple (6 personnes minimum et 12 personnes maximum). Les personnes intéressées peuvent suivre un seul ou plusieurs ateliers, dans l'ordre de leur choix.

Infos & réservations :
Centre Culturel d'Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be



Edito



A l'aube de cette nouvelle année qui s'annonce dès la première semaine sous des auspices vraiment préoccupants : incendies incontrôlables, changement climatique, montée des extrémismes, ... (d'aucun prédisait même ce matin une 3ème guerre mondiale)..., je suis convaincue que la meilleure manière de réagir est de compter d'abord sur nous. C'est-à-dire sur nos droits et notre capacité individuelle (parfois insoupçonnée, c'est vrai) à rebondir et amorcer un changement. C'est en tous cas ce que je voudrais vous souhaiter pour 2020.

Pour ce faire, il n'y a pas une mille manières. Voici celles que proposait déjà Jacques Brel le 1er janvier 1968 sur Europe 1 :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être fier de vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre véritable destin. »

Excellente année 2020... envers et contre tout !

Nathalie Lourtie



Conférence : Le Cyber harcèlement Le mardi 11 février à 19h30

Plus de quinze partenaires s'associent pour organiser cette conférence associée à un questions-réponses et une rencontre directe avec les plateformes qui peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider au sujet des problématiques de harcèlement liées aux réseaux sociaux. Cette initiative s'adresse aux jeunes, aux parents, aux professionnels de l'enseignement et de l'associatif et à toutes les personnes qui se sentent concernées. Les partenaires seront présents sur place pour répondre aux questions et partager leurs informations.

SELON LES ENQUÊTES LES PLUS RÉCENTES :

- 1 enfant sur 10 serait victime de harcèlement à l'école,
- 1 enfant sur 16 serait victime de harcèlement sévère,
- 1 jeune Belge sur 3 (34,3 %) se dit victime de cyber harcèlement 76 % des 12-18 ans ont été les témoins d'une situation de cyber harcèlement 22 % des victimes n'en parlent jamais à personne.

Une conférence pour informer, rassurer et répondre à vos questions.

Quand le harcèlement se poursuit jusqu'à la maison...

Si le phénomène de harcèlement à l'école est connu de longue date, le cyber harcèlement expose ces dernières années avec l'avènement des réseaux sociaux et il prend une tout autre ampleur pour la victime. Avec Facebook, Instagram entre autres Snapchat, le harcèlement ne se limite plus au cadre scolaire mais

suit l'élève jusqu'à son domicile, ne lui laissant plus aucun répit et pouvant conduire jusqu'à des actes extrêmes.

Le harcèlement, autrefois plus discret et plus difficilement repérable, laisse aujourd'hui des traces écrites qui font prendre conscience de la réalité du phénomène et des extrêmes qu'il peut parfois atteindre.

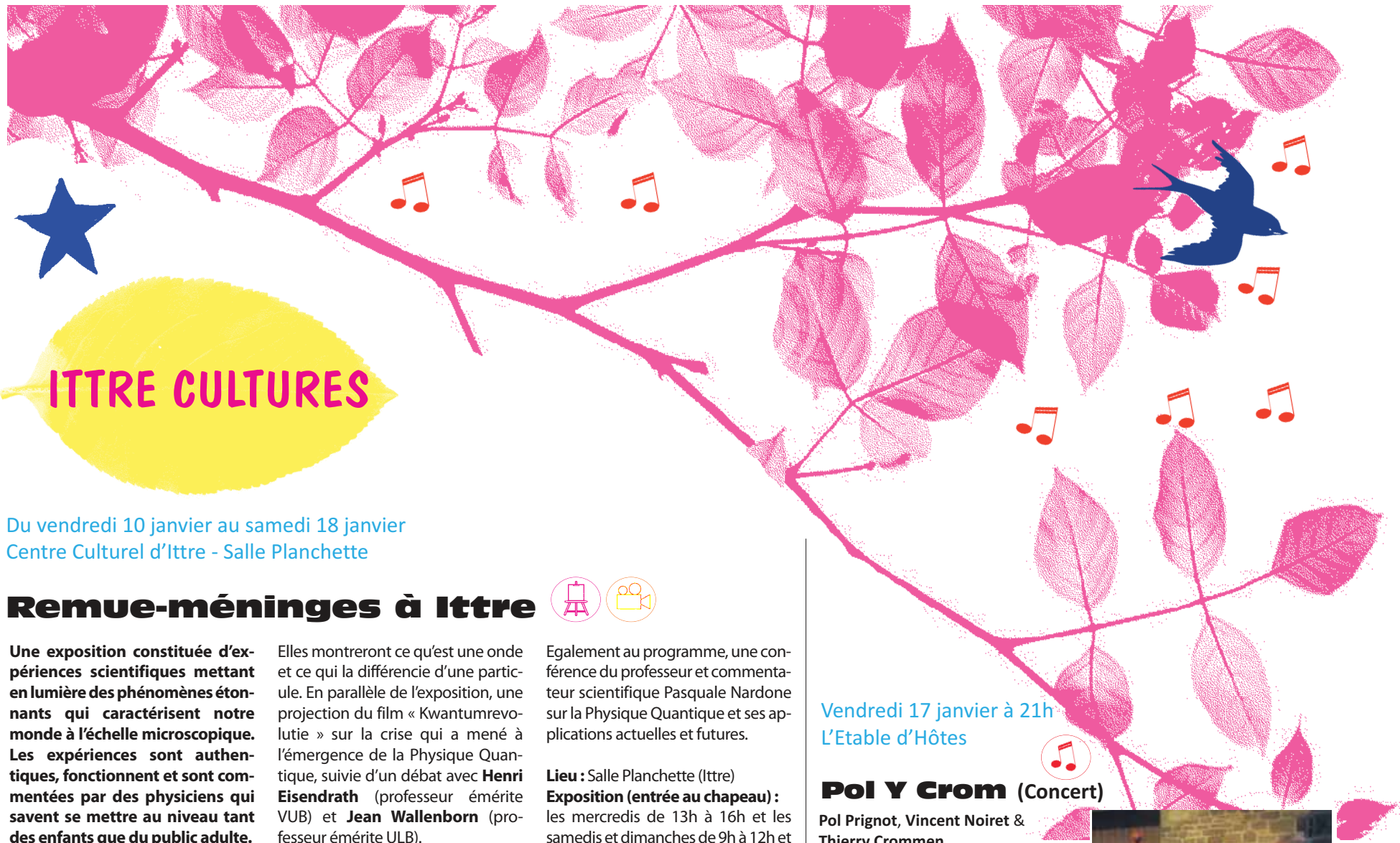


Le harcèlement et le cyber harcèlement

- > Ce que c'est et ce que ce n'est pas,
- > Qui sont les auteurs, qui sont les victimes ?
- > Les caractéristiques propres au cyber harcèlement,
- > Le harcèlement, une relation à trois (ou à bien plus quand Internet s'en mêle),
- > Les conséquences pour la victime et pour l'auteur,
- > A propos de la liberté d'expression,
- > Comment prévenir le cyber harcèlement ?
- > Comment le traiter ?
- > A qui en parler ?

Infos et réservations
Gratuit
Réservations souhaitées
Lieu : Centre Culturel de Tubize
Boulevard Georges Deryck 124,
1480 Tubize
Mardi 11 février
de 19h30 à 21h30
Organisation :
Centre de Planning Familial Pluraliste - Tubize ASBL et la Zone de Police Ouest Brabant wallon.





ITTRE CULTURES

Du vendredi 10 janvier au samedi 18 janvier
Centre Culturel d'Ittre - Salle Planchette

Remue-méninges à Ittre

Une exposition constituée d'expériences scientifiques mettant en lumière des phénomènes étonnants qui caractérisent notre monde à l'échelle microscopique. Les expériences sont authentiques, fonctionnent et sont commentées par des physiciens qui savent se mettre au niveau tant des enfants que du public adulte.

Elles montreront ce qu'est une onde et ce qui la différencie d'une particule. En parallèle de l'exposition, une projection du film « Kwantumrevolutie » sur la crise qui a mené à l'émergence de la Physique Quantique, suivie d'un débat avec **Henri Eisendrath** (professeur émérite VUB) et **Jean Wallenborn** (professeur émérite ULB).

Egalement au programme, une conférence du professeur et commentateur scientifique **Pasquale Nardone** sur la Physique Quantique et ses applications actuelles et futures.

Lieu : Salle Planchette (Ittre)
Exposition (entrée au chapeau) : les mercredis de 13h à 16h et les samedis et dimanches de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Renseignements :
Centre Culturel d'Ittre
067 64 73 23
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be



Samedi 11 janvier à 20h30
Zik Zak

Lemorial night

Soirée hommage à Lemmy, chanteur de Motorhead, musique, vidéo, le moment de lui rendre hommage en toute simplicité autour d'un verre.

Entrées :
Entrée gratuite (pas de concert)

Dimanche 12 janvier à 17h
Heptone

Fabien Degryse & Joël Rabesolo (Jazz tour Lundis d'Hortense)

Leur musique touche directement au cœur grâce à la complicité des deux musiciens mais aussi grâce au swing et au "groove" qui émane de chacun des morceaux. Leur

musique ne peut que toucher un large public, ouvert au jazz, à la chanson, au folk, au blues, à la pop ou tout simplement à la bonne musique.

Entrées :
15€ / 12€ (étudiants / préventes par virement : infos sur le site asbl.heptone@gmail.com)

Mercredi 15 janvier de 16h à 23h
Café Truc à Haut-Ittre (ASBL Soie-Là)

Nubo : contre la dominance des GAFAM à 20h



Les géants du web se présentent comme des incontournables. Leur dominance et leur utilisation de nos données privés posent question. Amnesty International pointe d'ailleurs le modèle économique de Google et Facebook comme "une menace pour les droits humains". Face à cette mainmise, Nubo se présente comme une alternative. Ils viendront présenter leur projet d'une coopérative fournissant des services en ligne respectueux de la vie privée.

Plus d'informations sur la page Facebook Café Truc Ittre
Boissons et petite restauration familiale disponibles au bar

Vendredi 17 janvier à 21h
L'Étable d'Hôtes

PoI Y Crom (Concert)

Pol Prignot, Vincent Noiret & Thierry Crommen

Entrées : 12€
Table d'hôtes avancée à 19h
Réservations Repas & Spectacle : 067 78 06 70



Samedi 18 janvier à 20h30
Zik Zak

La jungle + Elefant (Rock)

La Jungle est souvent définie comme un duo math-rock, ses deux noisiers préfèrent parler de techno à guitare déflagrante, à batterie frénétique et à Casio pour gamin, sauvage et effronté-

ment dansante. Welcome in the... trance

Entrées : Préventes : 16€
Sur place : 19€

Dimanche 19 janvier à 17h
Heptone

Tricycle (Jazz éclectique)



Tuur Florizoone nous présente son groupe "Tricycle" qui fête cette année ses 20 ans d'existence. Cet anniver-

saire marque aussi la sortie d'un nouveau CD "Zoom". Tuur repousse les frontières du jazz, de la musique de film, de la world music et du classique. **Tuur Florizoone** : accordéon, compositions / **Philippe Laloy** : saxes & flûtes / **Vincent Noiret** : contrebasse

Entrées : prix : 15€ / 12€ (étudiants/préventes par virement : infos sur le site asbl.heptone@gmail.com)

Vendredi 24 janvier à 20h30
Zik Zak

Ten Years After (US)

Le set complet de woodstock 69 – repris par **Hundred Seventy Split** avec à son bord le fondateur **Leo Lyons** et **Joe Gooch** également membre de TYA.

Entrées : Prévente : 20€
Sur place : 23€



Samedi 25 janvier à 20h30
Zik Zak

Power Shake Orkestrash

Quartet explosif et incisif, à la croisée des chemins qui sentent le boogie poisseux, le roots-blues boueux et le rock'n'roll surf sulfureux. **Eloi Baudimont**, quant à lui, mène de sa baguette magique la fanfare dé-

tournée, vers de multiples univers musicaux depuis 2009.

Entrées :
Prévente : 13.25€
Sur place : 15€



Dimanche 26 janvier à 15h
Syndicat d'Initiative et du tourisme d'Ittre
Palais de Plume

Concert de Nouvel An

Le Syndicat d'Initiative, le Centre culturel et l'Administration communale d'Ittre ont le plaisir de vous inviter au concert de Nouvel An.

Au programme :
En première partie, l'Harmonie Royale de Floreffe.

En seconde partie, la Royale Harmonie Communale de Virginal.

Entrées : 5€
Réservations possibles via le Syndicat d'Initiative
067/64 87 74 - 0499/10 91 16
siti.ittre@skynet.be

Dimanche 26 janvier à 17h
Heptone

Tim Finoulst trio (Jazz)

Le premier album du trio "Narrative" avait déjà reçu 5 étoiles dans le magazine Jazzmozaïek. Leur deuxième disque "Tender Machine" vient de sortir avec notamment Bert Joris comme invité!

Tim Finoulst : guitare, compositions
Martijn Vanbuel : contrebasse /

Daniel Jonkers : batterie

Entrées :
15€ / 12€ (étudiants/préventes par virement : infos sur le site
asbl.heptone@gmail.com)

Mardi 28 janvier à 20h
Centre Culturel d'Ittre - Théâtre de la Valette

Ciné Soupe : Grâce à Dieu

Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, très vite rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne.

Drame de François Ozon (France)
137 min - VOF

Entrées : 5€
Pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans : 3€ - Article 27 : 1,25€
Soupe : 5€ (sur réservation, servie à partir de 19h)

Infos et réservations :
Centre Culturel d'Ittre
067/64.73.23
ou info@ittreculture.be



★ **CENTRE CULTUREL D'ITTRE (COORDINATION)**
36, RUE DE LA MONTAGNE
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

★ **CAFÉTRUC**
Haut-Ittre, Ittre, Virginal
0477/066 997
cafetruc.ittre@gmail.com
FB : cafetrucittre

★ **CHAPELLE DE VERRE**
100, rue A Brancart
1460 Fauquez
067/64 88 93
info@chapelleverre.be
www.chapelleverre.be

★ **HEPTONE**
7, rue Haute
1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

★ **L'ETABLE D'HÔTES**
4B, rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

★ **MAISON DU CONTE**
Grand Place 1
1370 Jodoigne
010/81 41 47
reservations@conteetlitterature.be
www.conteetlitterature.be

★ **MUSÉE MARTHE DONAS**
36, rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

★ **MUSIQUE CLASS'ITTE**
Carine de Lichtervelde
0475/448 190
carinedelichtervelde@gmail.com
FB : musiqueclass'ittre
www.musiqueclass'ittre.be

★ **THÉÂTRE DE LA VALETTE**
13, rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
info@theatredelavalette.be
www.lavalette.be

★ **ZIK ZAK**
28, rue de Tubize
1460 Ittre
0476/530 056
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Nouvelle excursion du Musée Marthe Donas Matisse, naissance d'un génie

Le samedi 8 février 2020

Le Musée Marthe Donas organise une excursion dans le Nord de la France : Le Cateau et Bohain-en-Vermandois.

Au programme :
Devenir Matisse « ... ce que les maîtres ont de meilleur...1890-1911 » (Musée Matisse, Le Cateau)

On pensait tout connaître de l'œuvre de Matisse. Cette exposition, reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture, nous révèle les 20 premières années de la carrière du peintre : ses œuvres de jeunesse, thème jamais exploité auparavant (10 tableaux jamais montrés au public), sa formation académique et ses années d'enseignement à l'Académie parisienne. La présentation suit deux grands axes : Matisse élève et Matisse professeur. On découvre ainsi plus de 250 pièces du maître et 50 d'artistes qui l'ont inspiré (Barye, Camoin, Cézanne, Corot, Cross, De Heem, Delacroix, de La Tour, Gauguin, Goya, Manguin, Marquet, Moreau, Picasso, Rembrandt, Rodin).

L'exposition fait ainsi progresser la connaissance sur l'artiste en nous invitant à suivre la voie empruntée par Henri pour Devenir Matisse. Les collections du musée nous permettront de suivre l'évolution de Matisse après 1911 : de la simplification au décoratif, papiers découpés, sculptures, dessins,

chapelle de Vence. Les autres sections, consacrées à M. Herbin (abstraction géométrique) et Tériade (éditeur d'art), abritent d'authentiques chefs-d'œuvre

Déjeuner à la Brasserie de l'Abbaye

Entrée, plat, dessert, une boisson alcoolisée, eau, café. Le repas permettra aux participants de passer un moment en toute convivialité.

La maison familiale d'Henri Matisse (Bohain-en-Vermandois)

La maison de la famille du maître nous offre une plongée dans une petite ville de province en pleine mutation : l'industrie textile est en plein essor. Les tissus constitueront plus tard une source d'inspiration importante pour sa peinture. Matisse y arrive une semaine après sa naissance et y restera jusqu'à ses 20 ans, quand il part étudier les Beaux-Arts à Paris.

À l'occasion des 150 ans de la naissance du peintre, la maison accueille l'exposition Bohain et Matisse : une immersion dans le passé, de 1870 à 1903, pour découvrir les métiers anciens, les industries florissantes, la mode et enfin la vie quotidienne de la cité. L'arrière-petite-fille du peintre, Sophie Matisse, y présente une série de dessins sur le thème de l'oiseau, qui a également inspiré son aieul.

Musée
Marthe Donas

Conditions :

Départ : 8h30 précises (parking Car-Pool, rond-point d'Haut-Ittre, à l'extrémité du R0)
Retour : vers 19h30

Prix : 80 € (Pour les Amis du musée en ordre de cotisation 2019 : 72 €) déjeuner inclus.

Ce montant comprend le déplacement en autocar, le pourboire du chauffeur, l'assurance, les entrées et les visites guidées, le déjeuner.

La somme est à verser avant le 20/01/2020 par virement sur le compte du musée avec la mention « 08/02 + Nom et Prénom ». Les réservations seront attribuées selon l'ordre des paiements effectués. Au-delà du 20 janvier, aucune annulation n'entraînera un remboursement.

Sauf indication contraire de notre part, votre inscription est enregistrée dès que le bulletin d'inscription (à nous demander de vous l'envoyer) nous parvient, pour autant que le paiement soit effectué (nous n'envoyons pas de confirmation).

Renseignements :
0476/43 78 19 (Marcel Daloze)
0471/21 63 88 (Musée)
Musée Marthe Donas
Rue de la Montagne, 36
1460 Ittre
info@museemarthedonas.be

Souvent présent sur la commune, mais qu'est-ce donc que la Maison du Conte & de la Littérature ?

La Maison du Conte & de la Littérature en Brabant wallon est une ASBL qui comporte deux volets dans son action.

Premièrement, elle programme des spectacles autour des arts du récit aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Ces spectacles peuvent être donnés par les deux animatrices de l'ASBL mais il s'agit souvent d'artistes professionnels programmés pour l'occasion comme cela a été le cas en novembre dernier à Ittre (15 novembre 2019 à L'Etable d'hôtes).

Deuxièmement, la Maison du Conte propose des ateliers/formations à destination des écoles mais aussi d'autres types d'ASBL comme le Fournil à Waterloo, des formations aux particuliers voulant se

perfectionner dans la lecture d'histoire, ...

La Maison du Conte & de la Littérature travaille sur l'ensemble du Brabant wallon mais garde un lien fort avec Ittre ou une antenne physique a longtemps été présente.

Plus d'informations et tous nos événements sont sur notre site internet :
<http://conteetlitterature.be>



La langue de chez nous

- 1. Marcher à pas de LOUP.**
Marcher doucement, pour ne pas faire de bruit (comme le loup qui va surprendre sa proie)
- 2. Le LOUP retourne toujours au bois.**
On retourne toujours à ses premières amours.
- 3. Quand on parle du LOUP, on voit sa queue.**
Survient, inopinément, une personne dont on parle, ou dont on vient de parler à un tiers.
- 4. Tenir le LOUP par les oreilles.**
Se trouver dans une position dangereuse dont ne sait pas comment en sortir.

Arthur Deghorain



AIDA

Conférence : « Mieux comprendre le cancer du sein »

Cette conférence est organisée en partenariat avec le Centre Culturel de Nivelles et avec le soutien de la Ville de Nivelles et de L'Annonce Brabançonne. Elle se tiendra le lundi 27 janvier 2020 à 14h30 à la salle du Waux-Hall, place Albert 1er à Nivelles.

Cette conférence sera donnée par Monsieur Christos SOTIROU, docteur en médecine, oncologue, maître de recherches FNRS, Institut Jules Bordet (ULB) et s'intitule : « Mieux comprendre le cancer du sein ». Les cancers du sein sont multiples, leur pronostic aussi. Ces dernières années, les avancées en génomique ont permis la classification des cancers du sein en fonction de leur risque. Le défi actuel est d'arriver à une méthode personnalisée afin d'offrir le traitement le mieux adapté pour chaque type de cancer du sein. Tel est, en quelques mots, le sujet de cette conférence qui sera suivie d'un échange de questions-réponses avec le public.

Prix : 6€ (tarif plein)
réductions étudiants et demandeurs d'emploi
Possibilité d'abonnement
Info : 0476/290017

Médecins de garde

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733



Si nos animaux domestiques ont, par définition (domus = la maison), peu de soucis à se faire quant à l'arrivée du gel hivernal, il n'en va pas de même pour la faune sauvage locale. Autant le lapin domestique peut se targuer de dépasser les dix années d'une vie au confort thermique et alimentaire assurés ; autant son homologue sauvage ne dépasse guère plus de trois années. Entre raréfaction des denrées alimentaires, baisse de la luminosité et passage de l'eau d'un état liquide à solide, l'hiver est un réel obstacle à franchir avant d'arriver à l'année suivante.

Pour éviter de finir comme la Cigale de Jean de la Fontaine, oisive et peu prévoyante ; nombre d'animaux se préparent activement à affronter la disette hivernale. Hiberner, hiverner ou s'adapter physiquement, telles sont les options mises à leur disposition.

Commençons par le goupil. Rusé comme il se doit de l'être, le renard roux est capable d'adapter son régime alimentaire à chaque saison. La proportion de petits mammifères, de fruits, de graines et d'insectes variera donc en fonction de leur disponibilité. Il veillera également à atteindre son poids maxi-

Le mot du Véto



© Godi

mal en hiver et s'offrira une fourrure des plus denses afin de limiter ses déperditions calorifiques. Cette plasticité comportementale participe sans aucun doute à son statut de nuisible.

L'hirondelle rustique quant à elle ne compte pas changer son régime

alimentaire. Les insectes volants qui le composent faisant défaut dans nos campagnes, contraignent le petit volatile à hiverner. Ce petit passereau d'à peine vingt grammes va dès lors risquer sa vie et survoler la Méditerranée jusqu'au sable brûlant du Sahara, où foisonnent les insectes ailés dont elle est si friande.

Unité Pastorale: Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

Message de l'Année 2020

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, que vous puissiez l'accueillir avec plein de bonheur, de joie et d'énergie telle que l'année qui s'est écoulée. Un grand remerciement pour votre très grande participation aux différentes activités pastorales et à toutes nos initiatives proposées durant l'année. Nous venons de passer depuis quelques jours Noël, pour la plupart d'entre vous cela est synonyme de fêtes familiales, de réveillons avec des êtres chers, d'échanges de cadeaux et de contacts avec vos amis. Dans cette période festive, on ouvre notre cœur aux autres, des gestes de solidarité, un sentiment d'ouverture avec l'inconnu dans la rue. On se découvre meilleur et sous un autre aspect de façon naturelle. Notre plus grand souhait est que vous puissiez porter cette attitude tout au long de cette année 2020. Nos équipes avec nos prêtres sont prêts pour vous accueillir dans cette optique de cheminement spirituel.

11 février : journée mondiale des malades

La maladie et la souffrance peuvent parfois bouleverser nos vies ou celles de nos proches : pour nous encourager à donner de notre temps, soutenir les malades, être attentif à leurs besoins, une journée mondiale des malades, créée en 1992 par le Saint Pape Jean-Paul II, est célébrée chaque année, le 11 février, jour de la fête de Notre-Dame de Lourdes. Cette journée mondiale vise à nous encourager à donner de notre temps, à soutenir les malades, à être attentifs à leurs besoins. Nous sommes invités lors des célébrations du week-end des 8 et 9 février, en communautés d'Eglise, à marquer

d'abord notre communion avec les membres absents de la communauté à cause de la maladie, du handicap ou du grand âge. Nous aurons aussi l'occasion pour remercier et encourager les personnes qui prennent de leur temps et de leur énergie afin de soigner leur proche malade, handicapé, vieillissant. Un remerciement aussi aux personnes de notre paroisse qui visitent, accompagnent et portent la communion. Nous profitons aussi de l'occasion pour inviter celles et ceux qui désirent offrir de leur temps au service des personnes malades, handicapées et âgées. Il est également possible à l'occasion de la journée des malades de recevoir le sacrement des malades

Remerciements pour les gestes de solidarité

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé via un don de solidarité à l'initiative « Noël en prison » en faveur des détenus de la prison d'Ittre. Encore une fois, vous n'avez pas manqué à l'appel. Merci de tout cœur de votre sensibilité sans avoir porté de jugement. Ce moment d'entraide montre la fragilité de l'être humain et le besoin de réconfort de l'autre que Jésus nous a enseigné.

@Paroisse Ittre Devenez nos « amis » et venez-nous découvrir sur « Paroisse Ittre ». Le site est géré par de jeunes mariés, Sabrina et Davide Pintani en coordination avec le Doyen Père Jan

L'équipe de communication de l'Unité Pastorale, Sabrina et Davide Pintani, fbparoisseittre@gmail.com, Facebook « Paroisse Ittre » www.unitepastoraleittre.be

Incapable d'entreprendre une telle migration malgré la raréfaction de ses proies, le hérisson commun accompli également un exploit, mais d'un autre ordre. À la fin de l'automne, ce petit mammifère va entrer dans un état de profonde léthargie, allant jusqu'à abaisser sa température corporelle de 36°C à 5°C. Cette prouesse physiologique n'est possible que si le hérisson parvient à prendre suffisamment de poids avant l'hivernation. Mission malheureusement impossible pour les jeunes nés tardivement dans l'année.

Vous l'aurez compris, il ne faut surtout pas réveiller ces animaux au métabolisme ralenti, sous peine d'engendrer une perte d'énergie qui pourrait leur être fatale. N'hésitez également pas à apporter une nourriture riche pour les oiseaux qui passent l'hiver parmi nous. Enfin, ne vous étonnez plus maintenant, si votre taux de cholestérol est le plus élevé à cette période de l'année. La nature est ainsi faite, nous n'y échappons pas ; Il ne vous reste plus qu'à hiberner !

Dr Bruno Veldeman



Rentrée YOGA & PILATES à ITTRE Enfants, Ados et Adultes

Envie de poser les jalons d'une année sereine et nourrissante pour vous et votre entourage ? Le Yoga offre l'opportunité de prendre soin de soi, tout en se mettant dans une perspective d'évolution personnelle et relationnelle. Cela commence par une pratique régulière dans laquelle j'ai la joie de vous accompagner. Les séances sont adaptées à chacun : il n'y a aucun pré-requis.

Plus de 10 cours collectifs, chaque semaine, à Ittre, pour adultes, ados et enfants. Je propose également des séances individuelles. La séance est alors dessinée pour vous, après un temps d'écoute afin de la préparer en fonction de vos besoins selon l'approche Viniyoga (le yoga s'adapte à la personne et non l'inverse) : postures, respiration, relaxation, méditation, réflexions personnelles à partir de la philosophie du yoga. Chacun a sa porte d'entrée.

Pratiquer le yoga nous éclaire sur le fonctionnement de notre mental (pensées, sensations, émotions & sentiments) et nous aide à tisser de véritables connexions avec nous-mêmes et avec les enfants. Atterrir dans le moment présent et vivre l'instant, pleinement. Prendre le temps de vraiment se poser, de cul-

tiver le lien avec soi et les autres et le cultiver jour après jour. Quant aux enfants, cette pratique attentionnelle est favorable à l'ancrage et au centrage dans un environnement sans arrêt en mouvement et qui les sollicite tous azimuts. Bien dans leurs baskets, et non « à côté de leurs pompes », ils déploient leurs ailes et osent être qui ils sont, profondément, sacrément.

Infos : Inspire : 0478/27.70.98
Catherine Blondiau enseignante en yoga membre de l'ABEPY, formatrice et auteure de livres sur le yoga.
Site internet : http://catherineblondiau.be et blog « Yoga, c'est la Vie ! »
Membre Passerelles asbl

Ecole libre de Virginal, activités de novembre et décembre 2019



Venue de Saint-Nicolas pour les petits et les grands le vendredi 6 décembre.



Animation donnée par l'ASBL «Crazy circus» pour les classes de 2ème et 3ème maternelle.



Le mardi 10 décembre, toute l'école s'est rendue au cinéma.



Les grands de 5ème et 6ème primaire sont allés voir le film « Maléfique ».



Les enfants d'accueil jusqu'à la 4ème primaire sont allés voir le dessin animé « L'abominable ». Un superbe moment passé tous ensemble !



Les enfants d'accueil et première maternelle ont invité les grands parents à l'école les mercredis 13 et 27 novembre.

Les élèves de maternelle de l'école libre d'Ittre visitent l'expo Keith Haring



Le mardi 17 décembre 2019, les élèves des classes maternelles de notre école sont partis en excursion au musée Bozar de Bruxelles pour visiter l'exposition « Keith Haring ».

Construire sa pensée, élargir sa perspective, s'ouvrir au monde sont des objectifs attendus définis dans les nouveaux programmes. Découvrir l'art et développer des aptitudes artistiques sont également au cœur des compétences à acquérir en maternelle. Alors notre équipe des maternelles a voulu éveiller nos jeunes élèves à percevoir et différencier les formes, à identifier et nommer les

couleurs, à percevoir le langage plastique en différenciant le point, la ligne et la forme et tout cela grâce à une exposition d'un artiste connu internationalement, Keith Haring. Depuis son enfance, Keith Haring dessine sans cesse, rapidement, comme on danse, sur tous les supports, sans faire de croquis, sans jamais gommer. Il compare ses dessins à des poèmes, avec des images à la place des mots. Malgré une vie courte et tumultueuse, son œuvre est connue de tous grâce à certains dessins qui ont fait le tour du monde. Son travail avec les enfants, ses œuvres immédiatement reconnaissables et son investissement dans une fondation au service des enfants malades en feront un artiste légendaire. C'est donc avec la tête pleine de formes et de couleurs que nos élèves sont revenus enchantés de cette exposition. Finalement, comme le dit l'actrice et chanteuse américaine, Phylicia Rashad : « Avant qu'un enfant parle, il chante. Avant qu'ils écrivent, ils dessinent. Dès qu'ils tiennent debout, ils dansent. L'ART est la base de l'expression humaine. »

Nathalie Guillaume, directrice

DU VENDREDI 7 FÉVRIER AU DIMANCHE 8 MARS
 ★ **CENTRE CULTUREL D'ITTRE (ESPACE BAUTHIER)**
 EXPOSITION : GEORGES LEMAITRE, LE MAÎTRE DU BIG BANG
 ● **Vendredi 7 février à partir de 18h :**
 Vernissage (rencontre avec les conservateurs des archives Georges Lemaitre, repas sous les étoiles et observation du ciel) ★
 ● **Dimanche 1 mars à 14h30 :**
 Projection du film « La fièvre des particules » : Animé et commenté par des experts de la physique. ★

L'association des parents de l'école communale de Virginal vous invite à son
Après-midi jeux de société
 Le 2 Février 2020 à partir de 14H
 A La salle polyvalente de Virginal
 BAR ET PETITE RESTAURATION

Avec la participation de
 Entrée gratuite
 Jeux adaptés de 0 à 99 ans
Oika Oika
 Jeux et loisirs créatifs à domicile



En Tanzanie, Iles de Paix a lancé un vaste programme d'accès à l'eau

L'année passée, nos 2 villages ont soutenu dans le village de Gelai Lumbwa, un projet de captation d'une source d'eau dans la "montagne" et son acheminement dans la vallée. Les travaux avec les villageois massais se sont bien déroulés et ont permis de construire:

- Système de captation de la source et 1er réservoir
- Réservoir intermédiaire de 75 m³
- Réseau de canalisation de 4,3 km
- Un abreuvoir pour le bétail
- 2 points d'eau à usage domestique



Projet Iles de Paix 2020

soutenu par les communes d'Iltre et de Braine-le-Château

La poursuite de ce programme est compromise suite à la suppression du "Fond Belge pour la Sécurité Alimentaire" (FBSA) qui cofinçait le projet à hauteur de 85% du budget pour autant qu'Iles de Paix apportait les 15% restants. Ceux-ci ont été apportés en 2019 par Iltre et Braine-le-Château.

Les constructions ont été menées à bien, mais Iles de Paix est persuadé qu'il est nécessaire de consolider les résultats obtenus afin qu'ils deviennent durables et a décidé de financer sur fonds propres une phase de consolidation du programme pour une période de 2 ans.

POUR 2020 : CONSOLIDATION DU PROJET

Dans le district de Longido, Iles de Paix propose à Iltre et Braine-le-Château:

1. Renforcement des compétences des groupes d'usagers massai qui gèrent le système d'accès à l'eau

- Evaluation des problèmes et be-

- soins
- Formation et suivi
- Amélioration des systèmes de redevances
- Formation de techniciens locaux



2. Installation de filtres épurateurs simples dans 5 écoles et 5 centres de santé.

Dans beaucoup d'endroits, les élèves des écoles et les patients des centres de santé puisent l'eau aux abords de la source ou dans la rivière, or celle-ci est loin d'être potable.

Ces épurateurs particulièrement simples, économiques et de maintenance facile ont été mis au point par le Dr Askwar Hilonga, ingénieur chimiste tanzanien.

Ce chercheur a remporté en 2015 le "Prix de l'innovation Africaine" décerné par l'Académie royale britannique de l'ingénierie, pour le développement d'un système de filtration d'eau intégrant des nanoparticules.

L'appareil est capable de purifier l'eau de toutes ses substances toxiques, qu'elles soient d'origines chimiques ou bactériennes.

Le Nanofilter est un filtre à eau à base de sable qui utilise la nanotechnologie pour nettoyer l'eau contaminée.

L'eau passe d'abord dans un filtre à sable lent et ensuite dans une combinaison de nanomatériaux à base de silicate de sodium et d'argent afin d'éliminer les métaux lourds toxiques ou d'autres contaminants.



Objectif 2020 de la campagne IDP (à Iltre et Braine-le-Château) et de la Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château : consolidation du projet d'accès à l'eau des massais dans le district de Longido (Tanzanie)

Nous pouvons les aider en versant sur le compte Iles de Paix 000-0000049-49 avec la mention "Dons Iltre/Braine-le-Château" (Une attestation fiscale sera envoyée pour tout don atteignant 40 Euros) ou en consacrant bénévolement 1 ou 2 h à la vente de modules.

D. Dallemagne, Y. Deblander, J. de Bueger, R. Meert, R. Mior, P. Perniaux, X. Petre
Tel: 02/366.07.24



Jusqu'au Dimanche 19 Janvier 2020

Les samedis et dimanches de 13h à 17h CÉCILE MIGUEL, UNE VIE OUBLIÉE (EXPOSITION)

Espace Bauthier
Org: Musée Marthe Donas
Infos : 0471/21.63.88
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

Vendredi 17 Janvier 2020 - 21:00 POL Y CROM (CONCERT)

L'Etable d'Hôtes
Org: L'Etable d'Hôtes
Infos : 067/78.06.70
letable@etabledhotes.be
www.letabledhotes.be

Samedi 18 Janvier 2020 - 20:30 LA JUNGLE + ELEFANT (ROCK)

Zik-Zak
Org: Zik-Zak
Infos : 0476/53.00.56
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Dimanche 19 Janvier 2020 - 17:00 TRICYCLE (JAZZ ÉLECTRIQUE)

Heptone
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Vendredi 24 Janvier 2020 - 20:30 TEN YEARS AFTER (US)

Zik-Zak
Org: Zik-Zak
Infos : - 0476/53.00.56
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Samedi 25 Janvier 2020 - 20:30 POWER SHAKE ORKESTRASH

Zik-Zak
Org: Zik-Zak
Infos : - 0476/53.00.56
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Dimanche 26 janvier 2020 - 10:00 RAMASSAGE DE DÉCHETS « MON QUARTIER, C'EST DANS LA POCHE »

Huleu
Org: API3
Infos : mariewiewauters@hotmail.com
Facebook : Les ambassadeurs de propreté i3

Dimanche 26 Janvier 2020 - 15:00 CONCERT DE NOUVEL AN

Palais de Plume
Org: Syndicat d'initiative d'Iltre
Infos : 067/64.87.24 ou 0499/10.91.16
siti.iltre@skynet.be

Lundi 27 janvier 2020 - 14:30 CONFÉRENCE : MIEUX COMPRENDRE LE CANCER DU SEIN

Waux-Hall (Nivelles)
Org: AIDA
Infos : 0476/29.00.17

Dimanche 26 Janvier 2020 - 17:00 TIM FINOULST TRIO (JAZZ)

Heptone
Org: Heptone
Infos : - 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Mardi 28 Janvier 2020 - 20:00 CINÉ SOUPE : GRÂCE À DIEU

Théâtre de la Valette
Org: Centre Culturel d'Iltre
Infos : 067/64.73.23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Samedi 01 Février 2020 - 18:00 SOUPER « BRUYÈRE EN FÊTE »

Salle polyvalente de Virginal
Org: Bruyère en fête
Infos : André Bonfond
0496/94.89.80
labruyereenfete@gmail.com

Samedi 01 Février 2020 - 20:30 ELIOTT KNUETS & JONATHAN COLLIN QUARTET + ADINDA HERTMANS (JAZZ)

Heptone
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Dimanche 02 Février 2020 - 14:00 APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle polyvalente de Virginal
Org: Association des parents de l'école communale de Virginal

Dimanche 02 Février 2020 - 17:00 WALT WEISKOPF EUROPRAN QUARTET (JAZZ INTERNATIONAL)

Heptone
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Du Vendredi 07 Février 2020 au

Dimanche 08 Mars 2020 - 18:00 GEORGES LEMAITRE, LE MAITRE DU BIG BANG (EXPOSITION)

Vernissage sous les étoiles et observation des étoiles : vendredi 7 février à partir de 18h
Ouvert les samedis et dimanches de 13h à 17h
Espace Bauthier
Org: Centre Culturel d'Iltre
Infos : 067/64.73.23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Samedi 08 février 2020 - 08:30 NOUVELLE EXCURSION : LE CAITEAU ET BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Org: Musée Marthe Donas
Infos : 0476/43 78 19 (Marcel Daloz) — 0471/21 63 88 (Musée)

Mardi 11 février 2020 - 19:30 CONFÉRENCE : LE CYBER HARCELEMENT

Centre culturel de Tubize
Org: Centre de Planning Familial Pluraliste - Tubize ASBL
Infos : 02 355 69 45

Calendrier régional

JANVIER :

Le CcR vous dévoile sa saison 2020

17/01/2020 19:30
(la cérémonie sera suivie d'un cocktail dînatoire)
Lieu : Salle communale de Quenast, Rebecq

Rocketman

17/01/2020 20:00 - cinéma
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

Jean Vanloo king of clubs et soirée dj 70's 80's avec Olivier Maghe

18/01/2020 20:00 - cinéma
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

Pavarotti

19/01/2020 15:00 - cinéma
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

"Le chant du maïs", création Scène sur Senne 24, 25 et 26/01/2020 20:00 - musique

Lieu : Salle communale de Quenast, Rebecq

Patrick Weber rentre dans l'histoire

24/01/2020 20:00 - spectacles
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

Ciné Soupe Ameise (Fourmi) - Drôle de poisson - La Boîte - Kuap - L'Indésirable Mlle Pamela

26/01/2020 10:00 - cinéma
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

Exploration du Monde - Corse, Grandeur nature

27/01/2020 20:00
film documentaire
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

FÉVRIER :

Hors normes

05/02/2020 19:30 - cinéma
Lieu : Centre culturel de Tubize, Théâtre du Gymnase

COORDONNÉES :

Centre Culturel de Tubize :
http://www.tubize-culture.be

Centre culturel de Rebecq :
www.rebecqculture.be

Association Braine Culture (Braine le Château):
www.association-braine-culture.be



Conseil communal du 17 décembre 2019

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Pol Perniaux (Pacte), Luc Schoukens (Pacte), Claude Debrulle (Pacte).
Excusés : Chantal Vanvarebergh (I.C.)

1. INFRASTRUCTURES SPORTIVES – RCA SPORT'ITTRE – PLAN D'ENTREPRISE 2020-2022

C'est un **collaborateur du fiduciaire Trinnon et Baudinet** qui présente le plan d'entreprise. Le budget 2020 a été établi, ainsi qu'une projection pour les années suivantes. Ce plan a été établi en suivant deux axes : la prudence et la stabilité.

Pour 2019 et 2020, l'intervention communale s'élève à 205 000 EUR HTVA, soit 217 300 EUR TVAC. De cela, il faut retirer le canon qui équivaut au loyer annuel, soit 96 519 EUR. L'intervention communale nette est donc de 120 781 EUR.

Le chiffre d'affaires ne varie que peu entre 2019 et 2020, cela confirme la volonté de stabilité. En revanche, il faut noter une hausse par rapport à 2018.

Pour les charges, le fiduciaire note « les rémunérations » qui sont évaluées à 71 000 EUR pour 2020. Cela s'explique par l'engagement d'un gestionnaire dont la rémunération suit un barème. 7 000 EUR supplémentaires sont à noter pour du personnel mis à disposition par la commune. Pour le poste « services et charges diverses », il faut noter le canon – 96 519 EUR qui représente 50 % du poste. Le poste « entretiens et réparations » baisse en 2020 en vue d'une meilleure gestion des coûts. Les frais d'animation sont eux estimés à 3000 EUR pour l'organisations d'événements en 2020. Enfin, il y a le poste « amonissements » qui augmente entre 2019 et 2020. La RCA compte en effet mettre en place une série d'investissements : 35 000 EUR pour les douches de la JSI (30 000 EUR de subsides demandés à la Province), 100 000 EUR pour un terrain de padel (subside demandé aussi à la Province) et 10 000 EUR pour doter les terrains de tennis de portes permettant un système de réservation à distance.

Le budget 2020 est en équilibre. La projection du compte de résultat montre la stabilité. A partir de 2021, le centre sportif disposera de la reconnaissance sportive locale, ce qui devrait permettre une baisse de 30 000 EUR de l'intervention communale ainsi que la prise en charge du gestionnaire.

Lindsay Gorez (MR) remercie le collaborateur pour sa présentation. Ce plan d'entreprise reflète, selon elle, la vision d'avenir pour la RCA, à savoir : proposer une offre sportive plus large (padel), répondre aux attentes des usagers (rénovation à la JSI et tennis). Certains points peuvent susciter l'intérêt. Elle annonce que des réflexions vont être amorcées en CA – notamment concernant la consommation d'énergie (remplacement des lampes au foot et au centre sportif), la téléphonie. Des pistes sont en cours de réflexion, mais toutes ne sont pas encore chiffrées dans le budget par prudence. Certaines sont déjà inscrites,

comme la baisse du poste « entretien et tonte à la JSI », parce que la piste imaginée est déjà assurée.

On a pointé le fait que les charges salariales étaient en baisse pour expliquer l'équilibre, mais elle souhaite également pointer l'augmentation de 15 000 EUR de rentrées pour l'occupation. Sport'ITtre ne doit pas être un service rentable, mais un juste tarif doit être appliqué pour tous, et le CA continuera de réfléchir à cela. Enfin, elle remercie le personnel de la régie pour son travail remarquable.

Pascale Carton (I.C.) demande si la hausse du chiffre d'affaires est en partie liée au subside lié au prix et donc à l'intervention communale ? Le collaborateur du fiduciaire confirme.

Luc Schoukens (Pacte) note que les questions du coût énergétique et de la téléphonie sont déjà pointées et il entend qu'il est prévu de s'y atteler. Energ'ITtre projette d'installer des panneaux photovoltaïques sur le centre sportif, si ses informations sont exactes. Mais selon lui, les montants sont quand même importants. Il se demande si on sait à quoi cela est dû ? **Lindsay Gorez (MR)** estime qu'il s'agit surtout des frais d'éclairage des terrains de hockey et de la JSI, qui ne sont pas LED.

Luc Schoukens (Pacte) demande alors où en sont les démarches liées à la TVA. Le collaborateur du fiduciaire annonce que la facture du transfert des infrastructures a été réalisée ce trimestre. Cela rentrera donc dans le calcul TVA réalisé en janvier, et devrait ensuite prendre quelques mois. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande ce qu'il est en est du subside. Le collaborateur du fiduciaire annonce que l'équipe travaille pour éviter qu'il y ait cette récupération. Le subside a été rentré TVAC et doit donc être pris en compte de la sorte. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** annonce que les dossiers sont rentrés. Si le calcul nous revient hors-TVA, tout sera fait pour changer cela, parce que ce n'est pas ce qui a été promis.

Pol Perniaux (Pacte) note que l'objectif premier reste le même : favoriser la pratique du sport par le plus grand nombre et de la façon la plus démocratique possible. La question de la rentabilité est bien présente – le sportif est au bout de la chaîne. Est-ce que la hausse des prix ne se fera pas pour lui ? Il note également que tous les problèmes viennent actuellement de la RCA, alors que la régie était censée apporter les solutions. **Lindsay Gorez (MR)** partage les craintes du conseiller. La volonté n'est évidemment pas de creuser le déficit ou de maintenir une intervention communale aussi haute. Il faut du sport pour tous et pour toutes les bourses. Comment ? En augmentant l'offre sportive, par de nouveaux investissements, par des cours collectifs, par des stages. Le but n'est pas d'être rentable mais il faut une juste répartition des droits d'entrée. Cela doit faire partie d'une réflexion approfondie (par rapport à ce qui se fait aux alentours également). Booster l'offre est la première solution, en tentant d'obtenir un maximum de subsides pour ce faire.

Claude Debrulle (Pacte) souhaite intervenir sur cette volonté de booster l'offre, avec une question qui dépasse peut-être la RCA. Quel est le pourcentage de femmes impli-

quées dans la pratique sportive de la commune ? Quels efforts pourraient être envisagés pour l'augmenter ? Il note qu'un sport comme la course à pied touche tous les âges et ne demande pas de grands investissements. Cela pourrait constituer une piste intéressante. **Lindsay Gorez (MR)** estime que booster la dynamique sportive, ça passe en effet par le fait d'ouvrir l'offre à des sports, peu importe qu'ils soient financièrement intéressants. Pour que les gens aient envie de pratiquer, ce n'est pas juste une question de droit d'entrée. Ce message sera passé à la nouvelle direction.

Hélène de Schoutheete (I.C.) estime que les chiffres sont encourageants. Elle regrette toutefois que ce budget pluriannuel soit figé sur cette année. Il y a une volonté d'ouverture pas explicitée dans les chiffres. Une note aurait aidé à faire passer le message de la vision. **Lindsay Gorez (MR)** estime qu'elle n'avait pas le recul suffisant lorsque ce plan d'entreprise a été réalisé, puisqu'elle disposait alors de trois casquettes qui l'impliquaient directement (Echevine des Sports, Présidente de la RCA et Directrice ad interim). Mais elle espère pouvoir répondre à cette demande l'année prochaine.

Daniel Vankerkove (I.C.) trouve que le développement est assez bon. Chacun y trouve à peu près sa place. Il demande toutefois que la RCA travaille à maintenir ce qui a été fait et qui existe déjà. Il pense notamment au parcours santé de Huleu qui devrait, selon lui, être plus entretenu et remis en état. C'est un endroit agréable où se promener et faire son jogging. **Christian Fayt (EPI)** lui signale que cela n'est pas géré par la RCA mais par la commune. De plus, une fiche du PST reprend cette volonté. Enfin, il précise que l'entretien est fait, notamment avec la soirée des sorcières pour Halloween. **Daniel Vankerkove (I.C.)** estime que ce n'est pas suffisant. Il demande que ce soit remis en état rapidement, et pas uniquement « destiné à des jeux de sorcières, mais qu'on revienne au but de sa création ».

Ferdinand Jolly (I.C.) souhaite revenir sur la vision d'avenir et la diversification. Il est très heureux du projet de salle de terrain de padel. Il se rappelle qu'un projet de piscine avait été évoqué sur un site de Virginal. Une ASBL la gèrerait (pas de profit) et elle serait ouverte aux écoles et aux leçons de natation. Est-ce que la RCA a été recontactée par les gens qui avaient proposé ce projet ? **Lindsay Gorez (MR)** en a en effet entendu parler mais ces personnes n'ont pas sollicité la commune depuis qu'elle est échevine. Il y a plein de projets pour ce terrain, il ne faut pas s'enfermer dans quelque chose où il y aura un bail emphytéotique, selon elle. Une réflexion aura lieu pour savoir que faire de ce terrain.

Christian Fayt (EPI) remercie Lindsay Gorez pour son investissement au cours de cette année, ainsi que Paul Pierson qui a aidé à redresser la barre. Il remercie l'ensemble des collaborateurs de la RCA.
Vote : Oui (9 - EPI et MR) – Abstention (7 – Pacte et I.C.)

2. MB2/2019 CPAS

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente cette MB qui porte le budget 2019 à 3 069 512 EUR. La dotation communale n'augmente toutefois pas.

Pour le poste aide sociale, les dépenses

augmentent de 10 %. Les recettes augmentent également, mais dans une moindre mesure. Cela s'explique par le fait qu'il est toujours très difficile de prévoir le type et le nombre de demandes qui seront introduites. Le service réinsertion, avec les articles 60, voit ses dépenses augmenter de 16 %, mais les recettes augmentent également. Cela veut dire que ce service est utile à la population. L'estimation budgétaire était pourtant déjà optimiste. 15 000 EUR sont à compter en moins dans les dépenses assurances, suite à l'adhésion du CPAS au marché public des assurances.

La Présidente du CPAS souligne un souci dans les contrats de téléphonie, qui augmentent régulièrement. Elle note la nécessité d'intégrer un marché public. Concernant la réforme de l'accueil de la Petite Enfance, la procédure de transformation de la MCAE en crèche (version actuelle) sera lancée et prendra cours le 1er janvier 2020.

Le budget extraordinaire est aussi modifié à la suite de deux subsides de la Province reçus : l'un pour l'aménagement des jardins à la MCAE et à la crèche, et l'autre pour l'achat de matériel informatique.

On peut noter pour les recettes 11 587 EUR de subventions ONE pour les trimestres 3 et 4 de 2018 de la crèche, 23 230 EUR de points APE pour la crèche et 10 000 EUR de produits prestation pour la MCAE. Dans les dépenses, il y a un prélèvement vers l'ordinaire, un solde de la cotisation 2018, des dépenses de personnel supplémentaires pour le remplacement de personnel absent, l'aide sociale et les frais inhérents au véhicule ILA.

Vote : Oui (12 – EPI, MR et Pacte) – Abstention (4 – I.C.)

3. BUDGET 2020 DU CPAS

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce que le budget est prévu à 2 989 636 EUR, soit une hausse de 100 000 EUR par rapport à 2019. Le budget a été calculé au plus juste. La dotation communale passe quant à elle à 1 096 959 EUR, soit 8 000 EUR en plus. Cela compense la cotisation de responsabilisation, puisqu'en 2020, il faut, comme chaque année, apurer le montant 2019 mais aussi budgétiser 50 % du montant 2020.

Tous les services seront maintenus. Toutefois, certains seront boostés puisque des recettes sont en baisse.

En ce qui concerne les dépenses, on note que 68 % équivalent aux frais de personnel, bien que toutes les subventions possibles soient demandées. Les frais de fonctionnement diminuent de 4 %, et sont donc de 360 569 EUR. Les frais de transfert diminuent de 5 %, et s'élèvent donc à 558 000 EUR, bien qu'ils soient toujours difficiles à évaluer. Enfin, des simulations ont été faites concernant la transformation de la MCAE en crèche.

Les recettes augmentent de 100 000 EUR, dont 70 000 EUR grâce à la transformation de la MCAE en crèche.

Claude Debrulle (Pacte) remercie l'échevine pour ces précisions et pour les efforts consentis par le CPAS. Il a plusieurs questions. Tout d'abord, il note la hausse importante de la taxe responsabilisation, de

61 000 EUR. Comment mettre un frein à cette hausse ? **Christian Fayt (EPI)** assure que le Collège y est très attentif, parce que ça va encore augmenter. La volonté est de l'anticiper un maximum, pour le CPAS mais aussi pour l'administration communale.

Ensuite, **le conseiller Debrulle (Pacte)** demande quel est l'impact budgétaire espéré par la transformation de la MCAE en crèche. Il pointe l'avis de la Directrice Financière, qui estime que cela a été surévalué. **Catherine De Longueville (Dir. Fin. Adm. Com.)** explique que la MB2 a été réalisée avant de recevoir les dernières informations sur la réforme. La réalité est qu'il n'est pas possible de déterminer cet impact actuellement. Le CPAS va seulement toucher le résultat du premier trimestre 2019 maintenant, il faudra donc attendre un peu avant d'avoir des chiffres concrets. Il est très dur d'obtenir une information précise auprès de l'ONE.

Hélène de Schoutheete (I.C.) salue l'exercice. La plupart des services sont en hausse, mais la dotation communale n'augmente pas énormément. Concernant la crèche, elle note que si tout se passe comme prévu, la nouvelle crèche d'Iltre (ancienne MCAE) va permettre de diminuer le déficit. Toutefois, le groupe I.C. reste persuadé qu'une réflexion quant aux heures d'ouverture, aux vacances, etc. est nécessaire, ainsi qu'une réflexion sur le statut des puéricultrices. Elle estime qu'il est possible d'agir pour réduire ce déficit, elle demande donc une table ronde pour entamer cette réflexion. Tout le monde y a à gagner. Le déficit reste encore trop grand. Il faut le prendre à bras-le-corps parce que le service derrière est vraiment excellent. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que cela fait plus d'un an que l'ONE parle de cette réforme. Il va falloir revoir les statuts, les contrats, les heures d'ouverture, etc. Commencer une réflexion alors que le CPAS n'a pas tous les éléments en main est inutile, selon elle. Les interpellations à l'ONE restent sans réponse. Il est difficile d'améliorer quelque chose si on ne sait pas ce que c'est. Il faut laisser le temps. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** estime que c'est une attitude attentiste. Si la commune propose des solutions à l'ONE, peut-être seront-ils à l'écoute de ces solutions constructives et créatives. Cela fait trop longtemps que la commune attend, selon elle. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** estime que l'ONE est en effet à l'écoute, mais que leurs réponses ne sont jamais claires. **Ferdinand Jolly (I.C.)** se demande sur quelle base a été calculé le fait que le déficit baisserait de 70 000 EUR après la transformation. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que le subsidie sera alors différent. Avant, il se basait sur la participation des parents, désormais il sera basé sur le personnel, par équivalents temps-plein.

Luc Schoukens (Pacte) demande quels services sont à booster ? Dans les objectifs de l'exercice, quels accents voulez-vous mettre ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond en citant la petite enfance, les aides familiales, et les repas. Pour les deux derniers, ils sont en légère diminution. Une petite information sera donc proposée lors de la distribution des colis de Noël. Les points forts restent les services. Ils sont maintenus malgré les difficultés. L'objectif est de maintenir ce qui est offert et de redynamiser ce qui peut l'être.

Christian Fayt (EPI) entend qu'on parle des coûts pour la crèche. Mais contre vents et marées, l'échevine et lui se sont battus pour une crèche de 18 places. Depuis plusieurs années, une nouvelle réforme était signalée. Et cette réforme, Iltre en aura profité. La transformation de la MCAE en crèche permettra sept places en plus, soit un total de 25 enfants pris en charge en plus en quelques années. Pour les parents, c'est ça qui est important.

Vote : Oui (12 - EPI, MR et Pacte) - Abstention (4 - I.C.)



4. BUDGET 2020 DE LA RÉGIE FONCIÈRE

Pascal Henry (MR) annonce que les revenus de location sont en hausse. La Régie a entamé une meilleure gestion des bâtiments mis à disposition pour le CPAS et la commune. Les choses se mettent en place. C'est la dernière année du remboursement à la commune de l'avance de trésorerie. La Régie met tout en œuvre pour maintenir la qualité des habitations. Le budget présente 131 425,60 EUR de recettes ordinaires, dont 90 000 EUR de trésorerie, et 26 269,84 EUR de dépenses ordinaires. Il n'y a pas de recettes extraordinaires, et les dépenses extraordinaires s'élevaient à 105 000 EUR. Le solde de la trésorerie est de 155,76 EUR, et le bénéfice de l'exer-

cice est de 9 133,42 EUR.

Daniel Vankerkove (I.C.) note que l'échevin assure que la Régie met en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la qualité. En début de législature, le conseiller Vankerkove avait évoqué différentes petites maisons au Centre dont l'état était inquiétant. Est-ce que le budget extraordinaire présenté prend en considération cela ? **Pascal Henry (MR)** confirme. 30 000 EUR de petits travaux sont prévus. Il a été vu sur place à plusieurs reprises avec l'échevin des travaux. La situation est plus compliquée que prévu, mais le nécessaire va être fait afin de réparer ces maisons. C'est budgétisé.

Claude Debrulle (Pacte) estime quant à lui qu'il serait bon de booster cette régie. Le PST reprend deux points en ce sens - la hausse du nombre de propriétés de la Régie Foncière et la lutte contre les logements inoccupés. Il se rappelle également qu'un inventaire du patrimoine communal immobilier et financier avait été réalisé à l'époque de la création de la Régie, mais qu'il n'était peut-être pas actualisé. Il estime

Luc Schoukens (Pacte) se souvient d'un poste qui était à l'étude pour réaménager la zone du camping. Qu'en est-il ? Un quartier exemplaire d'habitat léger et durable avait été en réflexion. **Pascal Henry (MR)** explique qu'il y a toujours un projet à l'étude, mais peut-être pas pour la même utilisation, mais une utilisation aussi intéressante. Il ne peut pas en dire plus parce que ça nécessite une transformation du plan de secteur. Avancer sans savoir si cette transformation est possible ne sert à rien. **Luc Schoukens (Pacte)** avoue rester sur sa faim avec cette réponse. Il ne se dit pas rassuré.

Ferdinand Jolly (I.C.) avoue que son groupe est déçu par le peu de dynamisme. Il qualifie le budget d'incolore et insipide. La régie a été créée pour améliorer le patrimoine de la commune. Elle avait été créée par Axel François lorsqu'il était bourgmestre pour investir dans la commune, être acteur sur son marché. Pour le camping, des contacts avaient été pris lors de la législature précédente. Ce terrain dort alors que la demande de logement est importante. Le conseiller estime qu'il y a des possibilités de développement, et rien n'apparaît dans le budget. Il trouve cela consternant. **Christian Fayt (EPI)** estime que le conseiller a la mémoire un peu courte. Il devrait savoir que tous les projets étaient bloqués à la Région en attente de la mise en place du CoDT pour transformer une zone loisirs en zone habitable. Le principal maintenant est de changer l'affectation du terrain. C'est un problème important sur lequel la Régie travaille. **Pascal Henry (MR)** n'est pas d'accord avec le conseiller Jolly. Tout d'abord, les personnes qui travaillent à la Régie le font bien, elles veillent au patrimoine communal et recherchent comment diminuer les dépenses. 50 000 EUR ont été inscrits au budget pour pouvoir saisir une opportunité, si elle se présente. Si un investissement important se présente demain, la régie n'étant pas autonome, cela sera répercuté sur le budget communal. Enfin, concernant le logement public, d'autres acteurs sont présents et efficaces : le Roman Païs, la Régie Provinciale, etc. Ils sont sollicités et une collaboration existe pour répondre au mieux aux demandes importantes de logements publics.

Daniel Vankerkove (I.C.) entend qu'il y a une proposition de transformation du plan de secteur. C'est une information importante, et il faut tenir les gens au courant. **Pascal Henry (MR)** déclare que le projet nécessite cette transformation. Ça ne sert à rien tant que le terrain n'est pas réaffecté. Le projet sera présenté au Conseil en temps voulu.

Vote : Oui (9 - EPI et MR) - Abstention (7 - Pacte et I.C.)

Daniel Vankerkove (I.C.) motive son abstention en expliquant qu'il n'y a pratique-

ment rien d'entamé. Il estime qu'il faudra encore attendre une année pour un vote positif.

5. ZONE DE POLICE – DOTATION COMMUNALE 2020

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle que le pourcentage proposé est de 14,90 % pour Ittre, soit 792 499,72 EUR. Les pourcentages des autres communes sont : Braine-le-Château – 19,09 %, Rebecq – 18,33 % et Tubize – 47,68 %.

Vote : Oui (16 - Unanimité)

6. ZONE DE SECOURS – DOTATION COMMUNALE 2020

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce que le montant proposé est de 330 428,62 EUR.

Vote : Oui (16 - Unanimité)

7. OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES – BUDGET 2020

Paul Pierson (EPI) est le nouveau Président de la Commission des Subsidés. Il fait le résumé des activités de l'année pour les sept membres de la commission : 5 réunions, près de 40 dossiers traités. Pour 9 associations, le montant proposé par la commission était de 0 EUR. Trois d'entre elles disposent d'un subside indirect. Pour les autres, elles ont soit décliné, soit n'ont pas répondu malgré les rappels. Les montants indirects seront réétudiés pour coller au mieux à la réalité et permettre une juste équité de traitement.

Luc Schoukens (Pacte) se réjouit de voir que les montants indirects vont être chiffrés au mieux. Cela permettra de faire vraiment le point, parce qu'on ne sait pas toujours ce que recouvre ce montant. **Jacques Wautier (EPI)** explique qu'un tableau a été mis en place depuis cinq mois pour recenser les heures des ouvriers communaux, les kilomètres faits, l'utilisation des véhicules, etc. Tout y est repris. C'est un travail important parce qu'il doit être fait à chaque festivité/activité/événement, mais cela permettra d'y voir plus clair.

Claude Debrulle (Pacte) félicite le Président pour ce rapport, mais il regrette qu'il n'ait pas été mis sur IMIO. Paul Pierson (EPI) peut le remettre à la Directrice Générale pour que ce soit fait.

Vote : Oui (16 - Unanimité)

8. OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES SUPÉRIEURES À 2500 EUR – BUDGET 2020

Centre Culturel d'Ittre : Direct : 45 135 EUR / Indirect : 91 999,30 EUR.

Luc Schoukens (Pacte) note que l'indirect baisse fort. D'après ses informations, il faut tenir un équilibre entre la commune et la Fédération Wallonie Bruxelles, au-dessus de

100 000 EUR. N'est-ce pas un souci ? **Paul Pierson (EPI)** déclare que la commission est tributaire des informations transmises. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** explique qu'il y avait eu une négociation à l'époque. Une partie des activités, comme le Cinéma en Plein Air, font l'objet d'un subside complémentaire afin de maintenir l'équilibre. La Palette dy Ry Ternel : Direct : 3 000 EUR / Indirect : 0 EUR. L'ASF de Virginal : Direct : 1 500 EUR / Indirect : 4 641,88 EUR. Le Lynx Hockey Club : 10 500 EUR / Indirect : 200 EUR.

Concernant les clubs sportifs, **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande si le subside lié au prix vers la RCA n'est pas à prendre en compte comme un avantage indirect. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** explique que le droit d'accès est inscrit dans le budget pour compenser l'accès des écoles. Ce n'est pas vraiment un subside. Elle vérifiera toutefois.

L'Art qui Show : Direct : 750 EUR Indirect : 16 202,50 EUR.

Luc Schoukens (Pacte) note que l'indirect est important. **Christian Fayt (EPI)** estime que c'est une question qui devait être posée à la commission. Cela prend en compte des locations de salles, notamment. **Paul Pierson (EPI)** demandera le décompte.

JSI : Direct : 10 432 EUR / Indirect : 6 364,60 EUR.

Syndicat d'Initiative d'Ittre : Direct : 18 000 EUR / Indirect : 41 240,47 EUR.

Royale Harmonie de Virginal : Direct : 11 190 EUR / Indirect : 2 558,50 EUR.

Musée Marthe Donas : Direct : 8 000 EUR / Indirect : 39 430 EUR.

Virginal en Fête : Direct : 1 300 EUR / Indirect : 3 653,88 EUR.

Cercle des Gilles Virginalois : Direct : 1 000 EUR / Indirect : 1 832,92 EUR.

Les Ruchers Réunis : Direct : 750 EUR / Indirect : 4 189 EUR.

Vote pour chacun : Oui (16 - Unanimité)

9. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXERCICE 2019 DU COLLÈGE AU CONSEIL SUR LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE AINSI QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Le rapport n'est pas présenté.

Pas de vote, acté.

10. BUDGET 2020

Françoise Peeterbroeck (EPI) entame en déclarant que c'est encore une année où il est difficile d'établir le budget puisqu'il existe de grosses inconnues (Plan Marshall, force motrice, etc.), des chiffres pour lesquels le montant final 2019 n'est pas encore connu.

En 2018, les recettes s'élevaient à 12 910 000 EUR, en 2019, 11 016 000 EUR et 11 346 000 pour 2020. Si on compare les droits constatés de 2018 et le budget 2020, il y a 1 500 000 de recettes en moins.

Néanmoins, la commune doit fonctionner et les services doivent être maintenus. Il est donc nécessaire d'avoir une gestion rigoureuse des dépenses et des réserves.

En 2019, le Collège s'était engagé à stabiliser voire diminuer les dépenses de fonctionnement. Elles sont diminuées de 124 000 EUR. Il s'était engagé à maintenir le volume de l'emploi, et c'est fait même s'il faut rester attentif à cela. La volonté était de sensibiliser l'ensemble des services et du personnel aux difficultés financières. Le principe de la sonnette d'alarme a été mis en place, quand un poste du budget est utilisé à 70 %. Cela permet de ne pas utiliser tout le budget si ce n'est pas nécessaire.

Il a fallu budgéter certaines fiches du PST, ce qui augmente aussi les dépenses, ordinaires comme extraordinaires.

A l'extraordinaire, les dépenses et les recettes sont de 1 326 305 EUR. Il y a des investissements indispensables : la finalisation des projets entamés, certaines fiches du PST, des travaux de bâtiments et voiries.

Le Collège continuera à avoir une réflexion globale sur les finances de la commune avant d'entamer tout nouveau dossier (investissement et frais de fonctionnement) et il poursuivra sa recherche de subsides et de partenariats dès qu'ils sont possibles.

L'échevine estime que ce budget est sérieux et réaliste. Il prend en compte des projets. Elle ne tient pas à parler d'austérité, mais plutôt de rigueur.

En 2020, le budget prévoit donc 11 179 000 EUR en dépenses globales, donc 10 436 000 à l'exercice propre, et 11 346 000 EUR de recettes globales, dont 10 642 000 EUR à l'exercice propre. Cela correspond à 167 000 EUR de résultat positif, contre 267 000 en 2019. Le résultat positif à l'exercice propre est de 205 000 EUR. Le résultat de 2019 était de 96 000 EUR au budget initial.

Budget ordinaire : recettes

On note 42 000 EUR de recettes supplémentaires par rapport au budget initial de 2019, et 31 000 EUR par rapport au budget ajusté. Le budget initial de 2020 s'ouvre avec 704 000 EUR de boni présumé de l'exercice précédent.

Dans les recettes, on peut citer une augmentation de 12 000 EUR du Fonds des Communes, une baisse de 266 000 EUR de précompte immobilier, une hausse de 204

000 EUR de l'IPP, une hausse de 50 000 EUR de la force motrice, une baisse de 16 000 EUR de la compensation du Plan Marshall, une baisse de 11 000 EUR de l'enlèvement des déchets, une hausse de 47 000 EUR pour les véhicules (une année sur deux) et une hausse de 55 000 EUR pour les points APE.

Budget ordinaire : dépenses

Les dépenses à l'exercice propre baissent de 58 000 EUR par rapport au budget initial 2019.

Notons la baisse de 38 000 EUR pour les frais de personnel, de 124 000 EUR pour les frais de fonctionnement, de 22 000 EUR pour la distribution sacs poubelles, de 42 000 EUR pour le subside lié au prix à la RCA. En hausse, citons 20 000 EUR pour la cotisation de responsabilisation, 16 000 EUR pour la Zone de Police et 17 000 EUR pour la Zone de Secours, 25 000 EUR pour le CPAS et 15 000 EUR pour l'engagement d'un DPO. 300 000 EUR vont dans les provisions et 657 000 EUR sont prélevés vers l'extraordinaire.

Budget extraordinaire : recettes

Dans les recettes extraordinaires, on note le prélèvement depuis l'ordinaire (657 000 EUR), mais aussi 225 000 EUR de subsides européen pour la ZIT de Gaesbecq, 73 000 EUR pour un emprunt préfinancé par ORES, 78 000 EUR de subsides SPW et 284 000 EUR de subsides divers de la Province.

Budget extraordinaire : dépenses

Citons 87 000 EUR d'honoraires d'architecte pour le centre administratif, 73 000 EUR de frais informatiques, 73 000 EUR pour l'éclairage public, 595 000 EUR pour la ZIT Gaesbecq, 100 000 EUR pour le four à pain de Virginal, 62 000 EUR d'annuités d'égouttage et 52 000 EUR de réfection voiries, 75 000 EUR d'achat de matériel, de véhicules et de mobilier.

Réserves et provisions

Nous disposons d'une réserve à l'ordinaire de 1 616 000 EUR, en vue du lissage IPP (300 000 EUR) et du solde du contentieux NLMK (1 316 000 EUR). A l'extraordinaire, la réserve s'élève à 1 110 000 EUR. 273 000 EUR ont été mis en provision pour le solde du PIC et 835 000 EUR pour la TVA de la RCA à récupérer. Enfin, la provision NLMK s'élève à 500 000 EUR.

Questions globales

Pascale Carton (I.C.) apprécie les deux priorités relevées : le maintien des services à la population et le maintien de l'emploi. Tout le monde est pour, évidemment. Cependant, on évite de parler du prix à payer pour cela, à savoir la hausse du pourcentage communal dans l'IPP. De plus, la conseillère note les mentions nombreuses du PST, sans hiérarchisation toutefois. Mais le PCDR est peu ou pas mentionné pour ce

BC sprl
WWW.BC-SPRL.BE
PIERRE CARTON & PIERRE STRYCKMAN

ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE -
RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
& EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS
ESPACES VERTS - CONCEPTION
RÉALISATION - ENTRETIEN

Pierre Carton
0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be
Pierre Stryckman
0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

La Brioche d'Or
P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

**PÉDICURE MÉDICALE
ANAÏS**

RDV. 0471.80.28.11

www.pedicuremedicale-anais.be

Ets BONTET Philippe S.P.R.L.
Châssis - Portes - Vérandas - Volets

P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)
Electrification de volet (délais rapides)
Primes à l'énergie et réduction d'impôts

**Rue Bruyère de Virginal, 76
1460 Ittre (Virginal)**

Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01
Gsm : 0475/571 399

COMARTAGRIND
ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

**FAITES LE BON CHOIX,
CONSOMMEZ ITTROIS !**

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS,
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!
WWW.COMARTAGRIND.BE

MENUISERIE GENERALE
JEAN-PIERRE & BASTIEN
BRANCHE

Châssis / porte / volet
PVC / BOIS / ALU
Menuiserie Int / Ext
Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52
GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

budget, et elle le regrette.

Poï Perniaux (Pacte) se demande où est l'investissement durable. Certes, il faut gérer la commune en bon père de famille, il faut faire face aux épreuves financières et maintenir les services. Mais pourquoi ne pas investir dans le durable ? Pourquoi ne pas montrer l'exemple en tant que commune ? Comment demander aux gens de faire l'effort si la commune n'ose pas en faire une priorité ? On ne voit rien dans ce budget qui va dans ce sens. Pourquoi ne pas oser, par exemple, une réflexion sur l'éolien ? Pourquoi ne pas emprunter pour investir dans le durable ? Cela peut rapporter. Pacte ne comprend pas cette peur, et le groupe a des propositions financières.

Hélène de Schoutheete (I.C.) relève que les recettes qui augmentent de 48 000 EUR et les dépenses qui diminuent de 58 000 EUR, cela correspond finalement au montant des classes de neige qui interviennent un an sur deux. Ce n'est donc pas révélateur, selon elle.

Elle constate aussi que le boni est de 205 000 EUR. Or, avant la hausse de pourcentage communal de l'IPP, celui-ci s'élevait déjà à 204 000 EUR. Concernant le pré-compte immobilier, il ne baisse que de 266 000 EUR alors qu'on perd 400 000 EUR de participation NLMK et 400 000 EUR pour les papeteries. Les mesures prises par les entreprises n'ont donc pas un impact aussi significatif qu'on aurait pu le penser au niveau des taxes communales. De plus, le prélèvement vers l'extraordinaire est de 600 000 EUR pour ce budget, alors qu'il était de 100 000 EUR en 2019.

Certes, des efforts importants ont été faits dans les dépenses pour l'extraordinaire et les provisions. En apparence, le budget semble sain et équilibré. Mais il n'y a pas beaucoup d'analyse de la manière dont les dépenses sont faites, pas de défis identifiés, pas de solutions proposées, pas de vision. Elle est aussi étonnée du manque de consistance de l'avis de l'échevine. Celle-ci y parle de rigueur, mais selon la conseillère, cela ne se traduit pas dans les chiffres.

On annonce 40 000 EUR en moins pour le poste personnel, or on parle de la suppression d'un chef pour le service travaux (60 000 EUR en moins), de points APE optimisés (40 000 EUR), etc. pour près de 200 000 EUR selon ses calculs. Pourquoi donc uniquement 40 000 EUR de baisse de ces dépenses ? A contrario, l'engagement d'un conseiller énergie a été souvent souhaité, cela permettrait de faire des économies, mais il n'est mentionné nulle part.

Les frais de fonctionnement baissent de 124 000 EUR, auxquels il faut enlever la grosse

part des classes de neige. La conseillère note toutefois un gros effort pour le service travaux qui se dirige lentement vers un budget vérité, ce qui est bien. Toutefois, dans les comptes 2018, 35 % du budget n'avaient pas été dépensés, et on rabote ici de 5% seulement. Il y a donc encore une marge.

La conseillère se réjouit de voir mise en place une sonnette d'alarme à 70 %. Elle avait préconisé lors de la législature précédente d'inscrire des crédits budgétaires moindres et de travailler ensuite en modifications budgétaires en cas de dépassement. Ici, légalement, la dépense est due. C'est un choix politique à faire, et la méthode préconisée précédemment aurait été plus rigoureuse et efficace. Il faudra voir ce que cette méthode de sonnette donne avec les comptes 2019.

Selon elle, le constat est donc décevant. Face à cela, la hausse de l'IPP ne semblait pas indispensable. Le réel impact des mesures de taxation se ressentira à partir de 2021. Toutefois, elle rappelle qu'il est connu que l'IPP augmente chaque année grâce à l'augmentation de l'assiette taxable, sans avoir besoin de toucher à la taxation. Au regard de cela, le prélèvement de 600 000 EUR de prélèvement vers l'extraordinaire peuvent paraître une somme importante en période de vaches maigres où l'on a estimé bon d'augmenter les taxes.

Enfin, la conseillère constate que 918 000 EUR du budget n'avaient pas été utilisés en 2018. Les dépenses pourraient donc être réduites si le Collège acceptait l'exercice du budget vérité. Tendre vers un budget vérité, cela aurait permis de reculer la décision d'augmenter les impôts, voire de ne pas la prendre. La réserve NLMK est importante, mais elle se demande s'il ne serait pas bon d'en constituer le risque industriel à venir.

Elle conclut en rappelant que le Collège avait présenté la hausse des taxes comme étant inévitable, et qu'il ne l'avait pas fait de gaieté de cœur. Pour le groupe I.C., c'était le choix de la facilité, un choix trop rapide. En quatre ans, 2 000 000 EUR seront puisés directement dans la poche du travailleur parce que le Collège refuse les recommandations du CRAC de tendre à un budget vérité.

Claude Debrulle (Pacte) estime que le Collège a fait un bel effort de pédagogie dans ses explications du budget – dans l'éditorial et un article du bulletin communal. Toutefois, le conseiller regrette que des pratiques anciennes n'aient pas été reprises, comme la présentation du cluster Belfius, qui reprend Ittre et d'autres communes similaires, et l'invitation d'un représentant de Belfius pour commenter ce cluster. **Christian Fayt**

(EPI) explique qu'il a été demandé de venir présenter, et que cela a été refusé. Le **conseiller Debrulle (Pacte)** conteste ce refus. Il reprend son exposé en annonçant qu'il trouve le tableau du budget 2020 remarquable : 205 000 EUR de boni à l'exercice propre, 824 000 EUR de boni global, 657 000 EUR de transferts à la réserve extraordinaire et 167 000 EUR de boni de fin d'exercice. Cela semble assez exceptionnel et plutôt encourageant face aux risques que sont les difficultés financières de la commune et l'urgence climatique. Mais quelle est la légitimité des remèdes appliqués pour atteindre ces beaux résultats ?

Concernant le défi financier, le conseiller rejoint Hélène de Schoutheete. La première piste aurait dû être de vérifier la baisse des dépenses avec un budget vérité. Quand on regarde les comptes 2019, il n'y a pas loin de 1 000 000 EUR de crédits non utilisés.

De plus, le conseiller note que pour tout projet, le coût d'investissement devrait être accompagné des frais de fonctionnement, d'entretien, de personnel, etc. Cela fausse les chiffres, et la tentation est grande de se lancer dans des projets, sans savoir ce que cela coûtera réellement finalement.

Il rejoint également la conseillère de Schoutheete lorsqu'elle propose de recourir à une inscription de 70 % des crédits et de travailler ensuite en modifications budgétaires. C'est également l'avis de la Directrice Financière, et c'est pratiqué avec succès dans d'autres communes.

Il se permet de faire l'inventaire des sacrifices déjà demandés à la population : la suppression des chèques pouvoir d'achat (60 000 EUR), les réserves pour le deuxième pilier (40 000 EUR), les primes inondations (25 000 EUR), les sacs poubelles en baisse (22 000 EUR). Quant à la hausse du pourcentage communal de l'IPP de 6,5 à 7,9 % devrait rapporter 200 000 EUR en 2020, 500 000 EUR dès 2021. Est-ce que cette hausse était nécessaire pour arriver au résultat positif présenté ? Selon lui et chiffres à l'appui, il n'y avait pas besoin de faire cette hausse. En effet, le montant de la taxe IPP fixée dans le projet de budget 2020 n'incorpore pas cette augmentation ! Il comprend que le Collège ne reviendra pas en arrière. Comme cela a été conseillé dans l'avis de la Directrice Financière, il les exhorte donc à mettre en provisions pour « risques industriels » le fruit de cette hausse afin d'être prêt si le plan d'entreprise NLMK était un échec à la fin de la législature.

Christian Fayt (EPI) interrompt le conseiller. Il trouve que le conseiller aurait dû commencer son intervention par la fin. Le plan d'entreprise de NLMK est prévu pour trois ans. Les mesures prises permettraient alors

d'avoir les reins solides si le pire devait arriver. Il relève toutefois qu'une majorité n'a jamais mis autant de côté en une année, à savoir 900 000 EUR. Il assure que le Collège est attentif à tout, ils seront attentifs en juin lors de la présentation des comptes 2019. Toutefois, le Bourgmestre regrette que l'opposition n'évoque pas les projets et les subsides dans ses remarques. Le Collège s'est battu pour obtenir des subsides importants, malgré l'absence de gouvernement depuis presque un an.

En 2020, cela permettra de refaire le perron de l'Eglise de Virginal, les combles de la salle d'Haut-Ittre, le parcours seniors, les garderies, un marché à Virginal, la sécurisation de voiries, la ZIT de Gaesbecq, le plan de mobilité communal, le cimetière d'Haut-Ittre, le centre administratif, etc. Ce sont des projets conséquents. En 21 années d'expérience, le Bourgmestre dit ne jamais avoir vu autant de projets en une année. Il y a un travail phénoménal pour étudier chaque piste. Mais il sait que le rôle de l'opposition est de dire que rien ne va. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** et **Claude Debrulle (Pacte)** assurent que personne n'a jamais dit que rien n'allait.

Claude Debrulle (Pacte) reprend son exposé général. Il maintient que la décision de la hausse du pourcentage communal de l'IPP était prématurée. Cette hausse de recettes ne doit pas être laissée à la discrétion du Collège communal mais faire l'objet d'une provision affectée exclusivement aux risques industriels auxquels la Commune est susceptible d'être confrontée. Il en profite pour ajouter une nouvelle proposition d'action. Depuis un arrêté royal du 10 octobre 1979, il y a une obligation qu'un expert indicateur réalise une évaluation et une correction cadastrale de chaque immeuble. Beaucoup de communes recourent à cette technique, sans avoir besoin de toucher aux taxes. On vérifie au cas par cas si l'immeuble correspond bien à son évaluation cadastrale.

Il souhaite terminer son intervention en revenant sur le défi climatique. Dans les projets proposés, treize sont directement tirés du PST, et chacun est justifié en l'état. Mais est-ce qu'ils répondent au défi climatique. Il y en avait d'autres avec un impact climatique évident. Et de citer l'engagement d'un agent coordinateur du plan PAEDC. Pourquoi ne pas profiter des bons chiffres pour engager un conseiller énergie ?

Luc Schoukens (Pacte) souhaite retenir des différentes interventions que la situation est relativement positive. Cela permet une série d'actions et d'investissements. Selon lui, il faut sortir de la frilosité et continuer à provisionner d'un côté, certes, mais aussi faire preuve de réalisme en investissant dans des dépenses qui peuvent rapporter.

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparlphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE
COMMITÉ BRUNO

RENO CORNER

Rénovation • Dépannage
Toiture • Zinguerie •
Plomberie
Carrelage • S.D.B.

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre
0478/ 72 82 08

PATRICE FOUART

33 Rue Emile Niels 1460 Ittre

Abattage - Elagage
Taille de haies
Bois de chauffage - Travaux forestiers

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

MEMBRE DE
COMMITÉ BRUNO

DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS
RUDI HANNON

Au Bazar

Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be

Agence Ittre et Braine-le-Château

BNP PARIBAS

02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

Pour le conseiller, le budget manque d'ambition et d'engagement. Ce n'est pas avec cela que le Collège sera élu « Person of the Year » par le magazine Life pour son audace en matière climatique.

Il y a bien une bonne gestion et des projets, mais rien n'est fait en faveur du climat et des économies d'énergie, et cela reste la préoccupation principale du groupe Pacte. Il reconnaît que beaucoup est fait, mais certaines fiches sont favorisées par rapport à d'autres plus essentielles pour la lutte climatique. Il note que la fiche centrale sur le PAEDC est vide, alors que le conseil communal avait voté pour le soutenir à l'unanimité moins une voix.

Le conseiller estime qu'un Green Deal doit être lancé pour la commune d'Ittre, et que cela doit être fait. Il faut interpellier et soumettre des projets. Le Collège déclare déjà faire beaucoup en la matière, mais beaucoup de choses sont initiées par d'autres opérateurs (ORES, InBW, etc.). C'est très bien d'en bénéficier, mais il faut aussi être proactif.

Pacte propose donc des investissements supplémentaires. Ils demandent :
- 30 000 EUR pour l'engagement d'un gestionnaire du PAEDC
- 10 000 EUR pour la création d'un poste central « mobilité Ouest Brabant-wallon », en association avec les autres communes.
- A l'extraordinaire :
o 100 000 EUR pour renouveler l'isolation et les chauffages des différents bâtiments
o 100 000 EUR pour l'installation de panneaux photovoltaïques
o 200 000 EUR à investir dans une coopérative impliquant la commune et les citoyens et qui gère de l'éolien

VOTES :

Budget ordinaire :

Amendements de Luc Schoukens (Pacte) :
Oui (7 – I.C. et Pacte) – Non (9 – EPI & MR)
Budget : Oui (9 – EPI & MR) – Non (7 – I.C. et Pacte)

Budget extraordinaire :

Amendements de Luc Schoukens (Pacte) pour l'isolation et les panneaux photovoltaïques : **Oui (7 – I.C. et Pacte) – Non (9 – EPI & MR)**
Amendement de Luc Schoukens (Pacte) pour le projet éolien : **Oui (6 – I.C. et Pacte sauf Claude Debrulle) – Abstention (1 – Claude Debrulle (Pacte) – Non (9 – EPI & MR)**

Claude Debrulle (Pacte) motive son abstention en expliquant que ce n'est pas une opposition de principe à l'éolien mais bien sur le manque de clarté quant au coût possible. Il estime qu'il faut d'abord y voir clair avant de s'engager. Dès qu'un chiffre clair sera présenté, son vote sera positif.
Budget : Oui (9 – EPI & MR) – Non (7 – I.C. et

Pacte)

Vote sur l'ensemble :

Oui (9 – EPI & MR) – Non (7 – I.C. et Pacte)

11. TRANSFORMATION ET EXTENSION DU CENTRE ADMINISTRATIF – PROCÉDURE DE PASSATION – RELATION « IN HOUSE » INBW

Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.) explique que la réglementation concernant les marchés publics a été modifiée et a exclu une série de services, dont les contrats in house. La tutelle exige toutefois que la procédure soit suivie malgré tout. **Claude Debrulle (Pacte)** a une question générale. 83 000 EUR sont inscrits dans le budget. Ces 20 000 EUR sont-ils supplémentaires ? De plus, selon lui, il est nécessaire d'avoir une discussion d'ensemble sur la politique communale concernant les salles publiques et la gestion des bureaux administratifs. Il faut réaliser un inventaire, et avoir une réflexion sur la digitalisation du travail, les open-space, le télétravail, etc. Quel est l'objectif de surface indispensable ? Si demain, l'ensemble de l'ancienne poste était aménagé, et que toutes les synergies étaient mises en place entre le CPAS et l'administration communale, ne pourrait-on pas envisager que le bâtiment du CPAS devienne un logement public par exemple ? Il serait bon d'avoir une réflexion sur l'ensemble plutôt que tranche par tranche.

Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.) explique que ce qui est important finalement, c'est l'enveloppe. Pour l'aménagement intérieur, l'administration pourra faire ce qu'elle souhaite et donc réfléchir à tout cela. Ici, il s'agit de la rénovation du bâtiment, des accès PMR, etc. C'est garantir la salubrité pour ensuite faire face aux nouveaux aménagements. **Claude Debrulle (Pacte)** maintient que la réflexion serait opportune. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Com.)** dit qu'elle devra être faite en son temps.

Hélène de Schoutheete (I.C.) parle de somme importante qui va entraîner des frais de fonctionnement importants. Depuis un an, deux bureaux d'échevins sont vides, un bureau à l'arrière du bâtiment également. L'agrandissement, c'est une chose, mais elle estime qu'il serait bon de réfléchir à des aménagements à l'heure où la façon de travailler change (télétravail, bureaux voire ordinateurs partagés, etc.)

Elle ajoute que ce projet est un peu comme le monstre du Loch Ness, qui apparaît et disparaît selon les aléas budgétaires. Or ici, il est maintenu et on a augmenté le pourcentage communal de l'IPP.

Christian Fayt (EPI) propose de passer au vote. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** regrette de ne pas avoir de réponse. **Chris-**

tian Fayt (EPI) considère que son intervention n'est pas dans le sujet à l'ordre du jour. Ce projet est réfléchi depuis dix ans. Il y a un blocage administratif et c'est le point présent. Le rôle du Conseil n'est pas de bloquer. Les aspects évoqués seront discutés en leur temps. **Claude Debrulle (Pacte)** déclare que l'opposition a plus d'exigences d'anticipation. **Pascale Carton (I.C.)** rappelle que la question de Claude Debrulle est sans réponse aussi. **Catherine De Longueville (Dir. Fin. Adm. Com.)** explique que les deux montants ne sont pas dans le même budget. Les 83 000 EUR évoqués en 2020 correspondent à une estimation des honoraires de l'InBW. Ils se cumulent donc bien.

Vote : Oui (9 – EPI & MR) – Abstention (3 – Pacte) – Non (4 – I.C.)

Luc Schoukens (Pacte) motive son abstention par la dimension du projet. Il comprend que l'on rénove mais ici, cela semble dépasser les besoins réels.

12. CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

Arthur Deghorain, représentant EPI, est remplacé par Sophie Peeterbroeck.
Vote : Oui (16 – Unanimité)

13. CONSEIL CONSULTATIF DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Arthur Deghorain, représentant EPI, est remplacé par Virginie Fontaine.
Vote : Oui (16 – Unanimité)

14. INBW – AG DU 18 DÉCEMBRE 2019

Christian Fayt (EPI) présente l'ordre du jour.

Luc Schoukens (Pacte) regrette l'attaque faite à l'encontre de son groupe politique lors de la question citoyenne au sujet de l'urgence climatique, insistant sur le fait que Ecolo Brabant wallon voulait la fermeture du deuxième four et que cela allait causer un déplacement de déchets et donc d'émission de CO2. Toutefois, il rappelle qu'Ecolo soutient une diminution des déchets ménagers, l'utilisation des poubelles à puce et l'utilisation des poubelles organiques. Tout cela amène qu'il y a moins de déchets à brûler. Il demande qu'on arrête de raconter n'importe quoi sur l'opposition d'Ecolo. Il soutient également la demande d'une discussion publique sur la question. Son groupe est favorable à la biométhanisation, mais pas à un deuxième four.

Christian Fayt (EPI) explique que les terrains à côté de l'incinérateur vont permettre de développer une politique qui va aussi aider à diminuer la production d'énergie. Mais s'il n'y a pas deux fours, l'incinérateur de Virginal ne sera plus attractif.

Vote : Oui (16 – Unanimité)

15. ORES – AG DU 18 DÉCEMBRE 2019

Christian Fayt (EPI) présente l'ordre du jour.

Luc Schoukens (Pacte) rappelle la suggestion de leur proposer d'accélérer le remplacement des lampes vers le LED. Seront-ils interrogés à ce sujet ? **Christian Fayt (EPI)** rappelle que cela dépend également de la faculté de production des lampadaires LED par rapport aux besoins, pour qu'ils soient disponibles dans les temps. La question peut-être posée. **Luc Schoukens (Pacte)** évoque l'urgence climatique, qui doit pousser à intensifier ces démarches.

Vote : Oui (16 – Unanimité)

16. IGRETEC – AG DU 19 DÉCEMBRE 2019

Lindsay Gorez (MR) présente l'ordre du jour.

Paul Pierson (EPI) rappelle qu'il avait été demandé aux représentants dans les différentes intercommunales de faire rapport de ce qui s'y disait. Il tient à disposition des conseillers le rapport financier et de gestion s'ils souhaitent en prendre connaissance.

Vote : Oui (16 – Unanimité)

17. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (EPI) annonce que les 14 taxes ont été acceptées par la tutelle.

La Province du Brabant wallon a octroyé un subside de 1892 EUR pour l'accueil temps libre.

Le PIC a été approuvé pour un montant total de 407 738 EUR.

Le PCDN a reçu un subside de 5490 EUR. **Pol Perniaux (Pacte)** rappelle deux demandes sans réponse : un état des lieux des synergies entre les communes, ainsi qu'une réaction face aux publicités sur des façades. **Christian Fayt (EPI)** explique que le propriétaire de la maison a été contacté. Concernant les synergies entre communes, il note à nouveau la demande.

18. QUESTIONS ORALES

Bâtiments inoccupés

L'attention de **Claude Debrulle (Pacte)** a été attirée sur un immeuble inoccupé d'Haut-Ittre. Apparemment, cet immeuble est sur-occupé et les voisins sont inquiets des conditions dans lesquelles ces gens doivent vivre. Quelles initiatives ont été prises à ce sujet ?

Christian Fayt (EPI) explique que l'ancien Collège avait déjà réagi en dressant un PV mais la Commune avait été déboutée. **Daniel Vankerkove (I.C.)** suggère de refaire un PV puisqu'il semble que les conditions soient encore plus inquiétantes qu'à l'époque du premier. **Pascal Henry (MR)** assure qu'ils vont se renseigner.

Suite en page 14

NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète
Et très peu coûteuse vous intéresse ?

Une bonne audition
Aux meilleurs conditions
JOURNEES SPECIALES D'INFORMATION
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS
Test auditif gratuit

Tous les lundis de 9h à 12h
Autres heures et jours sur rendez-vous

TÉL. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

NOUVEAU Centre auditif
AUDIO-MEDICA **SUPER ÉQUIPE**
INTERNATIONAL DE Braine-le-Château
Av. de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

Kiné balnéothérapie

A PARTIR DU 09 JANVIER 2020 !!!
CHANGEMENT DE LIEU ET D'HORAIRE

TRAITEMENT DANS L'EAU, UTILISÉ DANS
DE NOMBREUSES PATHOLOGIES :

- Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
 - Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques.
 - Aider son corps atteint de fibromyalgie
 - Détendre et récupérer son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.
- Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

LES SÉANCES SE DÉROULERONT
AU RELAIS DU MARQUIS

RUE DE LA PLANCHETTE 18, 1460 Ittre

Le jeudi de 14H30 à 15H30

Infos: 0496/876322

natasha.rommes@gmail.com

Réservation obligatoire



BRASSERIE DES ARTISTES, ITTRE

067/64 92 02

La Brasserie des Artistes située rue basse 11 à Ittre, vous accueille du mardi au dimanche de 12h à 22h30

Face au théâtre de la Volette

Suggestions du moment

Linguini aux Vongole 17,50

Rognons de veau dijonnaise pom duchesses 19,50

Ravioles truffées aux champignons des bois 17,50

Burger de wagyu spl 16,5 ou Dbl 19,50

Tartare à l'italienne 17,50

Escalope Parmigiana 16,50

Magret de canard à l'orange pom grenailles 19,50

Filet de rouget aux agrumes grenailles 19,50

Et nombreuses autres suggestions ...

Théâtre La Valette

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande où en est le dossier de rénovation du Théâtre. **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il y a eu des changements de projet au niveau de l'InBW. Le Président a été reçu il y a un mois à la Commune et cela a été évoqué. Le théâtre sera rénové en l'état, il y a un projet pour deux appartements ou bureaux à l'étage.

Investissement durable

Pol Perniaux (Pacte) demande où est l'investissement communal dans le durable ? **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il est durable.

Zéro plastique

Alizée Olivier (MR) rappelle son projet qui avait été accepté à l'unanimité en début de

législature pour tendre vers le zéro plastique à la commune. Elle souligne la décision du Gouvernement wallon de rehausser les subsides pour les communes zéro déchet. Elle aimerait savoir ce qui a été fait au sujet de sa motion. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que tous les services ont été contactés pour demander de supprimer le plastique à usage unique. Les stocks sont en train d'être vidés. Il a été annoncé par la ministre qu'une deuxième vague de subsides sera mise en place pour les communes qui voudraient adhérer « aux communes zéro déchets ». Comme l'itre est passée au tri organique, il y a la possibilité d'y prétendre, et le Collège restera donc attentif. En attendant, 250 gourdes ont été obtenues via l'InBW. Des conférences sur le compostage et le zéro déchet vont être organisées avec les écoles. Enfin, l'échevine assure rester at-

tentive à ce qui est proposé.

Ligne Haute Tension

Daniel Vankerkove (I.C.) rappelle que l'ancien conseil communal avait rejoint un groupe de commune qui demandait d'enterrer la ligne d'électricité qui traverse la commune. Le groupe Elia aurait décidé d'interrompre son recours, mais quelle est l'alternative proposée ? **Christian Fayt (EPI)** avoue qu'ils ont très peu d'informations à ce sujet. Ils n'ont pas annoncé quand ils retireraient les pylônes. La Commune reste attentive à ce dossier.

Gobelets à la féér'lttre

Luc Schoukens (Pacte) remarque que l'intention est bien présente pour le zéro déchet, même si la pratique n'est pas toujours là. Il regrette que la féér'lttre n'ait pas utilisé

de gobelets réutilisables et trouve que ça devrait être obligatoire pour toutes les manifestations sur la commune. **Fabienne Mollaert (EPI)** précise que les gobelets jetables utilisés étaient plus adaptés aux boissons chaudes et qu'ils sont recyclables et allaient donc dans les sacs PMC.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
21 JANVIER 2020



Pour vos publicités
Le Petit Tram
067 64 73 23
www.ittreculture.be

Mardi 28 janvier à 20h
Centre Culturel d'Iltre - Théâtre de la Valette

YAK
immo

Votre partenaire immobilier
de confiance

0473/990 530
+ de 30 ans d'expérience
à votre service

Evaluation gratuite
endéans les 48 heures

02 355 17 51
www.yakimmo.be

SofaLight
by LW Eclairage SA

Votre nouveau magasin de luminaires & canapés dans votre région
1000 m² de show-room

www.sofalight.be
Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur, classique et contemporain, des dizaines de salons et canapés de toute taille, mesure dans des centaines de tissus et coloris différents

Sofalight livre et place à domicile Réparation toute marque

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferreneries contemporaines

Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Iltre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

MEMBER OF
COMARTAGRAND

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl

À VOTRE SERVICE

Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

SEEPower

www.seepower.be
Tél.: +32(0)67.64.91.78
Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Iltre

Location de matériels pour toutes vos fêtes

GODART S. SPRL

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

EXCLUSIF en Belgique

067/64.92.55

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire,....
Votre problème ➔ Notre solution !

ETS FRANCOYS
Réparations
écran plat - TV - Hifi - vidéo
TOUTES MARQUES

Rue Haute hourdenge 15
1460 IITRE
tel 067/444 303 Gsm 0476/335 213

Sprl

TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation - Entretien
Dépannage

Tél. & Fax : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A -1460 IITRE

Centre Funéraire **ANDRE MOREAU** & Mélanie Mertens

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Toujours entre de bonnes mains

www.sebati.be

CHÂSSIS - PORTES - VOLETS

SEBATI, c'est tout le service autour de votre projet:

- Visite d'un délégué menuisier qualifié
- Devis détaillé
- Pose certifiée par des poseurs qualifiés et formés régulièrement
- Châssis de qualité certifiée

DEVIS GRATUIT

Distributeur officiel



DEVIS GRATUIT

REBECQ

Chaussée de Tubize, 29
1430 Rebecq

067 55 23 39
0477 39 83 23

BRAINE-L'ALLEUD

Chaussée Bara, 68
1420 Braine-l'Alleud

02 384 96 14
0477 39 83 23

Ets **SEBATI**.BE
CHASSIS - PORTES - VOLETS
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration
Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat et minipelle



CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22
0479/99 45 15 - VIRGINAL



Couleurs Désir
Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92

jmdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

Intérieur et extérieur (façade, corniche...)
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

ARPENDIS S.P.R.L.

Bureau de Géomètres - Experts

20, rue Haute à 1460 Ittre
info@arpendis.be

0495 / 260 701

CARFITTING

067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten

Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY
Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09



ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL



Rue Basse Hollande 37
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28

Fixe : 067/64 66 24

Fax : 067/54 94 54

etslambertyetfils@hotmail.be



Tous travaux de toiture et zinguerie
Ossature - Bois

OPTIC WERY

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES

jusqu'à **-70%*** sur

TOUTES nos montures de stock

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES

Soldes cumulables avec nos **ACTIONS 2^{ème} paire*!**

Rue de la libération 42/2 - 1440 Braine-Le-Château
02/366.42.30. - opticweryblc@gmail.com
Ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 18h30
et samedi de 9h à 16h30.

PARTENAIRE TOUTES MUTUELLES

*voir conditions en magasin. Du 01/01/2020 au 31/01/2020.



S
O
L
D
E
S

WoodCreation

WoodCréation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.



AMAURY JOACHIM
0475/30 76 69
woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be
17, rue des Primevères 1460 Ittre

KROPEK - Immobilier

Wallonie - Bruxelles - Flandre



Josip KROPEK Nicolas KROPEK

+32 (0)483 60 80 03
nicolas@kropek-immobilier.be

VENTE - LOCATION - GESTION

www.KROPEK-immobilier.be

NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebbox.com
www.nathalieduveillez.be

Restaurant Le Relais du Marquis

Hotel - Séminaires - banquets - piscine - Terrasse

PLAT DU JOUR 10,50€ - LUNCH 2 SERVICES À 15,50€
CARTE, MENU 3 SERVICES AU CHOIX À 35€
MENU OFFERT POUR VOTRE ANNIVERSAIRE (MIN 4 CTS)

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés

Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre
Tél.: 067/64 71 71 - Fax: 067/64 81 60
information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS DÈS 19H30

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be



FUNERAILLES MMC. CAMPENS
- BRAINE-LE-CHÂTEAU
02 355 50 50



www.mmcampens.be
+32 477 25 66 22
+32 2 355 50 50
RUE DE LA LIBÉRATION, 21
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

Une famille
À votre service...

Menu Spécial du Mois

Menu servi jusqu'au 2 février 2020
Menu Complet (1 entrée) à 49,00€ ou
Menu Complet (2 entrées) à 63,00€ ou plats individuels
Vins Maison **Ou** Eaux offerts pendant le repas :
ou 50 % sur la carte des vins si toute la table prend le menu

L'apéro au Choix
La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €)
et sa Mise en Bouche
Ou Le Sky Spritz et sa Mise en Bouche
Ou Téquila Sunrise (Téquila, Oranges, Grenadine)
et sa Mise en Bouche

La Cassolette de Scampis à la Lefte et Chicons
Ou Les Champignons Blonds
Farcis aux Petits Gris et Beurre à l'ail
Ou Les 6 Huîtres Creuses n° 3
Ou Le Saumon en Trois Façons :
Fumé, Terrine et Belle-Vue
Ou La Terrine de Foie Gras aux Fruits secs
et sa Petite Brioche

Joues de Veau Confites au Cidre et au Miel - Tagliatelles
Ou Le Pavé de Bœuf, Sauce Voronoff - Pommes Frites
Ou Côte de Porc Ibérico, Choucroute,
Sauce Vin Blanc - Pommes Natures
Ou Râble de Lapin en Cuisson Lente
aux Carottes et aux Lentilles
Ou Filet de St Pierre et Cannellonis aux Légumes,
Crème de Champignons

L'assortiment de Fromages
Ou Le Digestif au Choix
Ou Le Soufflé Glacé à l'Amaretto
Ou Le Gâteau Forêt Noire
Ou Le Duo de Mousse au Chocolat et Advocaat

Le Café ou Thé

Restaurant Traiteur «Les Béliers»
99 rue de Namur - 1400 Nivelles
Tél.067/21.92.05 - 21.43.58. / Fax 067/21.46.73
www.lesbeliers.be / e-mail : infos@lesbeliers.be
Ouvert : mercredi midi, jeudi midi, vendredi midi et soir,
samedi soir et dimanche midi (sauf banquets et jours fériés).

